



Le déroulement des conflits en Bosnie
jusqu'à DAYTON
et le rôle de la
communauté internationale

L'Europe était- elle inexistante ?

Mémoire de Géopolitique
du Major i.G. Dipl.-Päd.

Jörg F. KNICHEL

dans le cadre du séminaire

« Les organisations internationales
et la gestion des crises »

Directeur : Mr Thierry Tardy

Chercheur à la Fondation pour la recherche stratégique

Avril 2001

FICHE DOCUMENTAIRE

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

1-Le déroulement des conflits en Bosnie jusqu'à DAYTON et le rôle de la communauté internationale L'Europe était-elle inexistante ?

2-Major i.G. Jörg F. Knichel (Terre) Allemagne

3-29 mars 2001

4-Division D – Groupe 2

5- Directeur de séminaire : Mr Thierry TARDY de la Fondation pour la Recherche Stratégique

6- Les crises en ex-Yougoslavie constituent l'exemple type de conflits modernes où des problèmes politiques, ethniques et religieux, dont les origines remontent parfois à plusieurs siècles, se mêlent et apparaissent donc incompréhensibles à l'opinion publique internationale. S'agissant de la gestion des crises dans les Balkans, il faut regarder d'un œil critique le rôle de l'Europe à la lumière des expériences réalisées. Le rôle de l'Europe, Europe représentée par les différentes institutions internationales, dans ce conflit peut être caractérisé comme important mais inefficace. Ces institutions ne sont pourtant pas les seules à en porter la responsabilité. Ce sont plutôt les États nationaux agissant en tant que leaders sur la scène internationale qui ont failli car ils ont strictement défendu leurs propres intérêts. Dans ce conflit, l'Europe n'a pas parlé d'une seule voix, elle était donc condamnée à rester inexistante.

7- Mots clés :

Europe

Alliance

Crises dans les Balkans

Communauté internationale

Le déroulement des conflits en Bosnie jusqu'à DAYTON et le rôle de la communauté internationale L'Europe était-elle inexistante ?

1. Introduction

1.1. Délimitation du sujet

2. Les conflits en Bosnie : leurs causes et leur déroulement

2.1. Une approche d'explication multicausale

2.2. Les protagonistes

2.3. La dislocation de l'ex-Yougoslavie

3. Les efforts de paix et les propositions de solution des Européens

3.1. Les solutions internationales proposées entre 1991 et 1995

3.2. Les accords de Dayton et le rôle de l'Europe

3.3. L'emploi de moyens militaires

4. Résumé

5. Bibliographie

1. Introduction

1.1 Délimitation du sujet

Les conflits en ex-Yougoslavie, et les mesures de consolidation de la paix¹ qui y sont associées, ont pour la première fois démontré que la réalité couvrait un champ extrêmement complexe et vaste, comme la réhabilitation postconflictuelle par exemple. Par ailleurs, une multitude d'acteurs internationaux, tant civils que militaires, a investi ce domaine avec un seul objectif : l'établissement d'un nouvel ordre politique.

Le présent mémoire est consacré aux voies et moyens mis en œuvre par la communauté internationale, et en particulier par les États européens, pour maîtriser les conflits en ex-Yougoslavie et y mettre fin dans les meilleures conditions possibles.

Compte tenu de la complexité du problème, plusieurs possibilités s'offrent à nous pour l'analyser. Il convient d'abord d'indiquer que dans le cadre de la présente étude, il n'est pas possible de réaliser une approche globale qui prendrait en considération tous les aspects de la problématique.

Dans ces conditions, l'accent sera mis d'une part sur la description des causes des conflits en ex-Yougoslavie et d'autre part sur la phase suivante, celle du «Post-Conflict Peacebuilding».

Etant donné que les crises ne sont pas encore terminées, en raison notamment des évolutions observées au Kosovo, l'analyse sera centrée sur l'exemple Bosniaque et la stratégie mise en œuvre pour mettre un terme au conflit en Bosnie qui, in fine, s'est achevé par la signature des accords de DAYTON.

Tout d'abord, il nous importe de cerner les origines et les causes des conflits, de nous interroger sur les acteurs qui les ont influencés ainsi que sur les phases ayant conduit à la dislocation du pays.

¹ "Consolidation de la paix" est une notion qui a suscité, depuis 1992, un vif intérêt grâce à "l'Agenda pour la paix". Boutros-Boutros Ghali, *An Agenda for Peace*, United Nations New-York 1992, p. 32 et suiv. Par "Post-conflict peacebuilding" il faut entendre : "disarming the previously warring parties and the restoration of order, the custody and possible destruction of weapons, repatriating refugees, advisory and training support for security personnel, monitoring elections, advancing governmental institutions and promoting formal and informal processes of political participation", c'est-à-dire la consolidation de la paix comprend des mesures à court et à long terme. Il s'agit là d'un ensemble de

La deuxième partie du mémoire sera consacrée aux acteurs responsables du rétablissement de la paix, aux méthodes que ceux-ci ont choisies et au rôle que l'Europe a joué en la matière.

En revanche, le présent mémoire n'analysera pas les résultats de la mise en œuvre des dispositions des accords de DAYTON.

L'étude se terminera par un résumé.

2. Les conflits en Bosnie : leurs causes et leur déroulement

2.1 Une approche d'explication multicausale

Les causes et les facteurs à l'origine de la dislocation de la Yougoslavie, qui finalement ont conduit à la guerre, sont de nature très variée et ne peuvent donc être placés dans un simple rapport monocausal.² C'est la raison pour laquelle il sera procédé dans notre étude à la description des différents domaines suivants :

Religion, Culture, un passé non assumé

La situation telle qu'elle se présente dans les Balkans trouve son origine dans la séparation historique des différentes communautés religieuses et culturelles au sein d'une société qui, pour les mêmes raisons historico-culturelles, s'est développée différemment en Serbie et en Croatie³.

«Non seulement la langue, la culture, l'histoire ou l'ascendance peuvent contribuer à la naissance d'une communauté nationale, mais aussi des facteurs et particularités confessionnels, démographiques et socio-culturels, ... des réalités issues de l'histoire du peuplement ou des données géographiques»⁴.

Ces différences sont réelles et existent depuis longtemps dans la conscience collective des populations⁵. On peut dire que le passé - non assumé - fournit un «terreau idéal»⁶ pour le

² "Rapport cause – effet". Quant à l'état actuel des théories sur les causes de la guerre cf. Billing P., *Eskalation und Deeskalation internationaler Konflikte: ein Konfliktmodell auf der Grundlage der empirischen Auswertung von 288 internationalen Konflikten seit 1945*, Europäische Hochschulschriften, série 31, Science Politique, t. 192, Lang Verlag, Francfort-sur-le-Main 1992, p. 17 et suiv. et pp. 23-51. Comme cause, on doit considérer le produit d'une multitude de différents paramètres qui sont en interaction avec d'autres facteurs et paramètres et qui ont des répercussions sur le processus global, "la situation". Les causes d'une guerre sont "d'une haute complexité, ... multifactorielles et multicausales".

³ Huntington Samuel P. brosse dans son livre "The clash of civilisations" un système international composé de sept ou huit civilisations déterminées en premier lieu par les religions. Dans la région des Balkans se heurtent trois civilisations. Une frontière culturelle, née vers l'an 1500, sépare le monde catholique et protestant du monde orthodoxe.

⁴ Calic M. J., op. cit., p. 22.

⁵ Cf. : Rathfelder E. Die bosnische Tragödie, dans : Rathfelder E. (éd.), *Krieg auf dem Balkan*, Rowohlt, Hambourg, 1992, p. 61 et suiv.

Tout d'abord, la culture et la religion ne revêtent pas une telle importance pour la dislocation de la Yougoslavie. Ce n'est qu'au moment où la culture et la religion viennent s'ajouter à l'identité nationale

développement de slogans nationalistes qui visent le renforcement des préjugés et des stéréotypes ethniques. En particulier, les revendications d'anciens territoires formulées par la Serbie en 1990 ont rappelé à la population des conflits oubliés depuis longtemps.

Système politico-social, culture politique, protection des minorités, nationalisme

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, on a d'abord essayé de donner à tous les peuples le même poids politique et un bien-être matériel équivalent afin de parvenir à une identité yougoslave unique ⁷. Mais l'intégration économique et politique obtenue fut insuffisante ce qui a provoqué des luttes incessantes pour la répartition des richesses. Au bilan, le système politique et social n'a jamais été accepté à cent pour cent par les différents groupes ethniques. Même Tito ne réussit pas à instaurer «l'égalité des droits de tous les peuples de la Yougoslavie» et à concilier leurs intérêts divergents malgré la position dominante du parti communiste unique et la tentative tardive d'instaurer une constitution formellement fédéraliste⁸. C'est surtout avec sa mort que la Yougoslavie a perdu son élément

qu'elles sont interprétées et instrumentalisées en tant que causes du conflit. Voir à ce sujet : Calic M. J., op. cit., pp. 23-30.

⁶ Calic M. J., op. cit., p. 53 et suiv. Calic parle de traumatismes historiques qui sont susceptibles de produire des stéréotypes et des haines interethniques. Le point de départ sont les atrocités commises par les oustachis contre les Serbes et les Musulmans ainsi que le "faux" refoulement de ces faits, ordonné par le Parti Communiste, et le remaniement historiographique par les élites et les médias. Cf. à ce sujet également : Oschlies W. Einführung oder: Jugoslawien – Nekrolog auf ein unsterbliches Land, dans : Rathfelder E. (éd.), op. cit., p. 15 et suiv., "Nationale Wiedergeburt getragen durch die Historie.

⁷ Cf. à ce sujet : Kind C., Krieg auf dem Balkan, Der jugoslawische Bruderstreit, Geschichte, Hintergründe, Motive, Schöningh-Verlag, Paderborn, 1994, p. 101 et suiv. Quant au problème des minorités et à la protection de celles-ci, Kind souligne que "... leurs droits étaient considérés comme garantis par le statut d'une nation constituante au sein de l'État entier".

⁸ Voir à ce sujet la description des points faibles de la constitution et des tentatives de réformes, par Calic M. J., op. cit., p. 34 et suiv. "... représentation proportionnelle fixe des républiques, ... rotation des positions dirigeantes, ... fédéralisation de l'appareil des partis, ... compétences restreintes au profit des républiques fédérées, ... Dans les questions importantes, il fallait le consentement des six républiques fédérées ainsi que des deux provinces autonomes, une condition essentielle pour que les élites régionales s'éloignent de plus en plus les unes des autres, finissant par rendre inopérante la politique fédérale". De facto, ces réformes ont eu, pour l'ex-Yougoslavie, un effet de surfédéralisation, constituant une tentative de sauver le système politique en le modifiant profondément ce qui a toutefois réactivé les tensions nationales. Selon Calic, le problème réside dans le fait que "même dans le milieu multiculturel de la Bosnie, il existait, entre les peuples et les religions, une profonde méfiance, une sorte de nationalisme latent. ... dans des situations critiques, les antagonismes ethniques n'ont cessé de réapparaître". Calic M. J., op. cit., p. 57 et suiv.

unissant⁹. Force est de constater que le système politique lui-même a indirectement prédéterminé sa dissolution et que la libéralisation engagée a donné de nouvelles impulsions au nationalisme latent et aux efforts visant à créer de nouvelles identités¹⁰. En ex-Yougoslavie, il n'y avait ni de culture de conflits au sens occidental du terme ni de débat positif sur ce sujet. Une critique négative fut étouffée par le parti, la police et l'État¹¹. L'interprétation historique des conflits passés, les atrocités commises et l'angoisse générée de la sorte ainsi que les tensions économiques ont renforcé le nationalisme¹².

Certains dirigeants politiques dans les différentes républiques ont repris ces tendances nationalistes¹³ à leur compte dans le but de maintenir et de renforcer leur propre pouvoir. Bien que les partis ethniques n'aient pas été admis à participer aux élections de 1990, la victoire fut remportée par les partis représentant les ethnies les plus fortes dans les républiques respectives.¹⁴ Les campagnes électorales ainsi que les résultats des élections au niveau des républiques finirent donc par renforcer les tendances nationales, de creuser des fossés

⁹ Voir à ce sujet entre autres : Vukovic, Z. Wie Tito die Bewohner seines Hauses unter Kontrolle hielt, dans : Frankfurter Rundschau, 29 février 1996.

¹⁰ Calic M. J. op. cit., p. 36. Voir à ce sujet également le chapitre "Alter und neuer Nationalismus", pp. 70-89. La transformation de l'identité qui était telle qu'on puisait son identité personnelle dans "l'appartenance ethnique" a été insidieuse et n'était pas considérée comme telle par la plupart des Yougoslaves (en partie, jusque dans les années 80). La perte de confiance a pourtant été renforcée par la dégradation de la situation économique des régions à tel point que, dans les années 90, seule une minorité a considéré "la diversité ethnique" comme "quelque chose d'enrichissant".

¹¹ Voir à ce sujet Kind C., op. cit., pp. 101 et 107 et suiv.

¹² Tout d'abord non-acceptation, puis analyse du passé visant à donner une raison d'être à sa nationalité, cf. Calic M. J., op. cit., p. 54.

¹³ Voir à ce sujet l'évolution de l'idée du nationalisme lors des élections organisées entre 1965 et 1990. Si, en 1965, il n'y avait que 0,5 % de Musulmans, leur chiffre fut porté à 39,6 % en 1990. "Structure nationale de l'Assemblée de la République en Bosnie-Herzégovine en %". C'est-à-dire, "S'étaient formées de larges couches sociales sujettes à des idéologies nationales", ... ouverture de la voie à une découverte de la nationalité, ... Lorsque, à la fin des années 80, la crise économique a atteint son paroxysme et l'État fédéral yougoslave commençait à décliner, la propagande nationaliste n'est pas demeurée sans effet." Calic M. J., op. cit., pp. 80-84.

¹⁴ "Bien que, en Bosnie-Herzégovine, plus de 40 partis se soient constitués, la plupart des voix se répartirent, lors des premières élections libres, les 18 novembre et 2 décembre 1990, sur les trois grands partis nationaux, ... seules les forces nationalistes se sont donc imposées." Calic M. J., op. cit., p. 85. Voir aussi Munzinger Archiv, IH-Länder aktuell 23/95, Jugoslawien: Soziales und Kultur, Archiv für publizistische Arbeit, Internationales Handbuch, Ravensburg/Württ., 1995, pp. 1-8.

politiques infranchissables et faire naître un sentiment de peur.¹⁵ En définitive, l'imposition et la mise en œuvre d'intérêts politiques définis strictement sous un angle national ont conduit à la dislocation de la Yougoslavie.

Structure économique¹⁶

La tentative de combler l'écart existant entre le "Nord-Ouest et le Sud-Est"¹⁷ des États fédérés au plan économique échoua à cause de l'économie planifiée. Cependant, les réformes économiques de type occidental n'ont pas porté leurs fruits en raison de la centralisation de l'appareil de l'État et du parti. La péréquation des charges entre les républiques n'a pas permis d'améliorer la situation¹⁸, mais a été considérée comme un désavantage supplémentaire avec pour conséquence des luttes intestines dès le début de la crise économique dans les années 70. Ces luttes, qui se déroulèrent dans un contexte économique difficile-taux de chômage et d'inflation élevés- conduisirent, en l'absence d'une politique économique commune, à une accentuation des tendances nationalistes¹⁹ et à la fermeture des propres marchés.²⁰

¹⁵ Voir dans ce contexte également le rôle des médias : le sentiment d'être menacé a beaucoup servi leur propagande. Ainsi en 1990 les partis, soutenus par les médias, ont influencé l'opinion publique. En 1991, le système médiatique se décomposa en fractions ethniques. "La radio et la presse sont de plus en plus devenues les porte-paroles des partis nationaux". Calic M. J., op. cit., p. 87.

¹⁶ Pour ce qui est de la situation économique générale voir Munzinger Archiv, Jugoslawien – Wirtschaft, op. cit., pp. 1-9.

¹⁷ Cf. Calic M. J., op. cit., pp. 30-33 et 60-65. "Outre la grande disparité économique, la pauvreté structurelle ... fait partie des problèmes qui pèsent le plus sur l'État et qui, malgré les efforts déployés pendant plusieurs décennies, n'ont pu être surmontés que partiellement. Voir à ce sujet également l'annexe 4 du présent mémoire "La Yougoslavie mise à rude épreuve : le potentiel économique en comparaison".

¹⁸ Ibid., p. 33.

¹⁹ Le sentiment d'être défavorisé : "Avant tout la péréquation des charges entre les régions plus pauvres et les régions plus riches, visée par les dirigeants communistes, ... a provoqué des frustrations dans tous les camps." Calic M. J., op. cit., p. 33. Calic décrit le rapport entre l'économie et les nationalismes à la fin des années 80 comme particulièrement propice à la propagande, à la mise à profit d'objectifs nationaux, p. 84.

²⁰ "Au lieu de créer un marché commun de marchandises, de capitaux et de devises, l'économie nationale, à partir des années 70, a été de facto divisée en huit entités économiques qui poursuivaient prioritairement des buts propres aux républiques, ...", Calic M. J., op. cit., p. 62.

2.2 Les protagonistes

La tendance nationaliste ambiante²¹ a fait apparaître, après la mort de Tito, différents acteurs à partir du milieu des années 80. Ceux-ci ont influencé de manière décisive les causes de guerre, ont contribué à l'aggravation des conflits et ont finalement conduit à la dislocation de la Yougoslavie.

F. Tudjman, depuis 1990 Président de la Croatie, fut exclu du parti communiste en 1967 à cause de son engagement en faveur du mouvement national croate. En réaction à la démarche serbe de 1989, il mena une campagne électorale nationaliste avec "l'Union démocratique croate" (HDZ) orientée vers des buts exclusivement nationaux.²²

F. Kljucic, M. Boban, fondèrent, entre 1990 et 1992, un courant régional croate de la HDZ en Bosnie-Herzégovine et réclamèrent, en 1992, le rattachement des territoires peuplés par les Croates à la Croatie ce qui, en définitive, se réalisa malgré les nombreuses réprobations internationales.

S. Milosevic, depuis 1984 Président de la Ligue des communistes de Serbie, et Président du pays depuis 1987, a, quant à lui, instrumentalisé la "question serbe"²³ en faisant

²¹ Voir à ce sujet : Oschlies W. op. cit. p. 32 et suiv.

Le nationalisme est l'une des causes principales des problèmes des Balkans. Oschlies décrit le nationalisme de la manière suivante :

1. Le nationalisme se nourrit d'événements de toutes les époques historiques, soient-elles lointaines ou proches.
2. Le nationalisme est le moyen le plus approprié pour manipuler de grandes masses populaires.
3. Le nationalisme a besoin, en tant qu'élément constitutif, d'une menace collective pour promouvoir la mentalité de défense nationale.
4. Il y a un nationalisme ancien et un nationalisme nouveau, derrière ce dernier se cachent les dénationalisateurs communistes.

²² Cf. Calic M. J., op. cit., p. 72, et Oschlies W., op. cit., p. 33. "Tudjman et Milosevic sont des apparatchiks typiques, ... Leur attitude oppositionnelle n'est, au mieux, qu'un élément décoratif". Cf. également Vukovic Z., op. cit., pp. 15-16.

²³ Ibid., p. 73 et suiv.

Les revendications serbes suivantes ont été érigées en question nationale serbe :

- "l'élimination de la prétendue discrimination et menace séculaires du peuple serbe ;

d'elle un problème national concernant tous les territoires peuplés par les Serbes. Pour imposer l'idéologie d'une Grande Serbie, il a procédé, en 1987, à la transformation des organes du parti et de l'État ainsi que des médias. Dans un second temps, il a mis ces derniers au pas, propageant des slogans nationalistes.²⁴ Après que les Serbes ont fait changer, grâce aux révoltes nationales des Serbes au Kosovo²⁵ et en Voïvodine, le rapport des voix dans les organes fédéraux en leur faveur, les autres républiques n'ont eu le choix que de, primo, céder à la pression des Serbes ou de, secundo, articuler leurs propres intérêts nationaux politiques. Lorsque Milosevic, après les élections de 1990, a cessé de brandir la menace anti-serbe, l'escalade vers la guerre était prévisible.

En 1989, après une révision constitutionnelle en Serbie, la Voïvodine et le Kosovo perdent leur autonomie. La police fédérale yougoslave est employée en tant qu'outil d'oppression au Kosovo, un boycott économique est engagé contre la Slovénie.

R. Karadzic, homme politique ultranationaliste, a fondé en 1990, sur le territoire de Bosnie-Herzégovine, le "Parti démocratique serbe" (SDS), dans le but de rallier, en dépit des frontières existantes, tous les territoires peuplés par les Serbes à la Serbie.²⁶ À part les deux camps nationaux, il existe en Bosnie-Herzégovine depuis toujours une population de Musulmans qui a marqué la Bosnie en lui donnant un caractère unique, et dont les membres se considèrent comme nation autonome²⁷.

-
- le rétablissement de la pleine souveraineté étatique de la Serbie sur l'ensemble de son territoire, revendication qui sous-entendait l'abrogation de l'autonomie du Kosovo et de la Voïvodine, ainsi que
 - l'établissement de la pleine intégrité nationale et culturelle du peuple serbe, quelle que soit la république ou la province où il se trouve."

Les Serbes prônent donc avec détermination la rupture avec l'ancienne identité yougoslave et tirent de façon ciblée profit de la question nationale serbe, allant jusqu'à agiter le spectre du génocide des minorités serbes, pour légitimer la revendication de créer une Grande Serbie.

²⁴ Quant au mythe de la propagande nationaliste, op. cit., p. 112 et suiv.

²⁵ "Le processus de la dé-yougoslavisaiton des Serbes a commencé à l'époque de la révolution antibureaucratique par laquelle Milosevic a cimenté son pouvoir personnel dans les provinces. Il s'est engagé dans cette révolution, sous le drapeau de la lutte pour les Serbes menacés au Kosovo", Vukovic Z., op. cit., p. 16.

²⁶ Voir à ce sujet : Calic M. J., op. cit., p. 72.

²⁷ Rathfelder E., Die bosnische Tragödie, op. cit., p. 64. "Leurs membres se définissent non seulement du point de vue religieux comme adhérents de la confession islamique, comme musulmans sunnites, mais aussi comme une nation autonome reconnue en tant que telle sous Tito en 1971." Pour

Le représentant de ces Musulmans est depuis le début des années 80 *A. Izetbegović*²⁸.

A. Izetbegović a été condamné, en 1983, à plusieurs années de prison pour avoir écrit la "Déclaration islamique". En 1990, il a fondé le "Parti d'action démocratique" (SDA) et a été élu Président de Bosnie-Herzégovine.²⁹

Force est de constater que la politique poursuivie par les partis SDA, HDZ, SDS, SPS³⁰ et leurs dirigeants³¹, orientée vers des idéaux nationaux et des intérêts divergents, a joué un rôle décisif dans la dislocation de l'ex-Yougoslavie, et notamment dans celle de la Bosnie-Herzégovine³².

Rathfelder, le problème réside pourtant dans le fait que Serbes et Croates considèrent les Musulmans comme Serbes et Croates de confession islamique, et légitiment ainsi des revendications territoriales.

²⁸ Voir à ce sujet : Rathfelder E., op. cit., p. 71. Izetbegovic n'est pourtant pas un nationaliste agressif. Son erreur principale est toutefois de croire, encore en 1991, que le conflit peut être résolu au niveau politique par la création d'un État central.

The European World Year Book, Bosnia and Herzegovina, 1995, p. 594.

Il commet une faute diplomatique similaire en 1992 : "Following the declaration of independence, there was renewed Serb-Muslim tension, leading to clashes in Sarajevo, the republican capital, and elsewhere. On 18 March 1992, following the EC mediation, the leaders of Serbe, Croat and Muslim communities of Bosnia and Herzegovina signed an agreement providing for the division of the republic into three autonomous units. However, one week later, Izetbegovic stated that he had signed the agreement only because it was precondition to gaining diplomatic recognition."

²⁹ Voir à ce sujet : Calic M. J., op. cit., p. 76 et suiv.

³⁰ Calic M. J., op. cit., p. 86 et suiv.

Le consensus existant au début s'est brisé sur la question primordiale de savoir si la Bosnie-Herzégovine devait quitter la fédération yougoslave pour devenir un État indépendant. Les objectifs nationaux des partis en 1990 et notamment en 1992 étaient trop différents :

- SDA : Création d'un État central pluriethnique.
- HDZ et SDS : dans les républiques, cantonisation ou fédéralisme selon des critères ethniques, dans le but de rattacher les territoires concernés aux "métropoles".

³¹ Dans ce contexte, quant au "rôle de la Serbie" : Krause J., Die Kriege im ehemaligen Jugoslawien und die Suche nach einer neuen internationalen Ordnung, Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik e. V., Bonn, 1995, p. 3.

"Le déclenchement d'une guerre comme en Bosnie-Herzégovine est le résultat de l'action préméditée du Président serbe Milosevic et d'hommes politiques serbes en Krajina, en Slavonie et en Bosnie-Herzégovine. Le refus des Serbes ... de vivre dans des entités étatiques où ils ne dominaient pas" a été à l'origine de la guerre. Un problème qui en découle, pour la consolidation de la paix, est décrit par W. Pfaff, "No Peace in Bosnia with Karadzic and Mladic on the Loose", dans : International Herald Tribune, 23 mai 1996.

³² Voir à ce sujet la description de la dislocation de la Bosnie-Herzégovine, dans : Calic M. J., op. cit., pp. 90-97.

La dislocation par phases :

1. Fragmentation du monopole de l'emploi de la force réservé à l'État ;
2. Déclaration d'indépendance ;
3. Instauration de structures quasi-étatiques ;

2.3 La dislocation de l'ex-Yougoslavie

La dislocation de l'ex-Yougoslavie peut être divisée en quatre phases³³ :

La phase de la contestation est marquée par l'aspiration à des réformes qui s'était fait jour depuis le milieu des années 60. La constitution fédérale permettait aux républiques, à partir de 1974, de défendre leurs intérêts politiques, facteurs ayant conduit en définitive à la guerre.³⁴

La crise a commencé en 1987 quand, pour les Serbes, la question d'une Grande Serbie est devenue une idéologie politique. Le facteur "propagande", jouant dès le début un rôle de catalyseur, a fait du "nationalisme" la cause principale de la guerre. Il a exploité un sentiment de menace, né d'anciens griefs et d'un passé non assumé, pour influencer la majorité de la population. En même temps, les forces ont systématiquement été utilisées au Kosovo, sous forme d'actions militaires et policières. Milosevic a joué un rôle déterminant à cet égard.

-
4. Homogénéisation ethno-culturelle ;
 5. Création de systèmes de coopération nationaux ;
 6. Non-acceptation de l'État existant ;

est, selon Calic, avant tout le résultat visé par les partis / les hommes politiques / les républiques d'un nationalisme exclusif où se confondaient toutes les causes. Certes, ce n'est pas la mobilisation ethnique qui a été la seule cause principale du conflit, plutôt son instrumentalisation par le pouvoir.

³³ Quant aux quatre phases de la dislocation de l'ex-Yougoslavie :

Des données empiriques et des faits complets à ce sujet dans : *The European World Year Book : Bosnia and Herzegovina, 1995*, pp. 593-602, *Croatia, 1995*, pp. 920-934 et *Yugoslavia, 1995*, pp. 3447-3467. Voir également Schlichte K., *Das Kriegsgeschehen 1995, Daten und Tendenzen der Kriege und bewaffneten Konflikte im Jahr 1995*, Forschungsstelle Kriege, Rüstung und Entwicklung, Hambourg 1995, p. 56 et suiv., et *Theoretische Diskussion des Eskalationsprozesses – oder die Schritte zum Krieg*, citation d'après Siegelberg J., dans : Matthias V., *Immer wieder Krieg?*, op. cit., p. 122. Dans cette évolution, on peut discerner quatre phases :

1. Contestation : domaines conflictuels potentiels au sein de la société.
2. Crise : Passage de l'objectivité à la subjectivité dans la perception des contradictions.
3. Conflit : Les acteurs sociaux deviennent capables de faire face aux conflits et cherchent à les déclencher.
4. Guerre : Évolution des mentalités vers une résolution du conflit par la force de façon collective et organisée.

³⁴ "La constitution fédérale accorde beaucoup de place aux forces centrifuges – au détriment des mécanismes d'intégration assurant la cohésion", Oeter S., *Jugoslawien und die Staatengemeinschaft*,

Le conflit s'annonçait depuis le début de l'année 1990. Différentes idées politiques, renforçant en elles-mêmes les germes de la guerre, ont été avancées au cours des campagnes électorales sous forme de revendications territoriales très claires et de déclarations d'indépendance. Le rappel d'anciens conflits, le sentiment d'être défavorisé et menacé ainsi que le recours à l'usage des forces armées et de police Slovénie, en Croatie et en Krajina ont attisé le conflit. Le démontage du système politique ainsi que les déclarations d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie l'ont aggravé encore davantage.

La guerre en tant que dernière phase s'est dessinée depuis le milieu de l'année 1991, par l'engagement des forces militaires et de police en Slovénie et en Croatie ce qui a provoqué par la suite quatre guerres.

En Slovénie, la guerre a pris fin en 1991 grâce à la médiation de la CSCE et de la CE. En Croatie, l'enjeu de la guerre était, à part l'indépendance, le tracé des futures frontières. Les territoires de la Krajina ainsi que de la Slavonie occidentale et orientale furent occupés par les Serbes. Après la cessation des hostilités début 1992 et l'échec d'innombrables démarches diplomatiques, la Slavonie occidentale et la Krajina furent reconquises en 1995 par la Croatie. La guerre menée avec une grande brutalité³⁵ en Bosnie-Herzégovine avait éclaté immédiatement après la proclamation de l'indépendance par celle-ci et après sa reconnaissance en tant qu'État souverain en avril 1992. Tant les Croates bosniaques que les Serbes bosniaques ont proclamé leurs propres républiques (Herzeg-Bosnie et République Srpska). La rupture de l'alliance initiale entre Musulmans et Croates eut pour conséquence des pertes importantes de territoires au profit des Serbes, et aboutit à une guerre entre trois parties. Pendant cette guerre, aucun tracé de frontière cohérent ne se dessina. Ce fut seulement après des tentatives de médiation internationales qu'en 1994 une fédération entre Croates et

Die Normalität der Barbarei und das Problem der (präventiven) Konflikt diplomatie, dans : Kritische Justiz, n° 29, 1996, p. 17.

³⁵ Voir à ce sujet, par exemple : Descriptions des épurations ethniques, leur systématique et leur importance stratégique : Calic M. J., op. cit., pp. 128-141, et Lemberg H., "Ethische Säuberungen": ein Mittel zur Lösung von Nationalitätenproblemen, dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, B 46/1992, p. 27 et suiv. Les épurations ethniques ont engendré "une population de nationalité homogène d'un quartier, d'un village, d'une région, ...". Pour Lemberg, l'homogénéisation nationale est une idée fixe de notre siècle.

Musulmans bosniaques fut créée.³⁶ La paix ne s'est amorcée qu'au cours de l'année 1995, une paix rendue possible par les trois facteurs³⁷ décisifs suivants :

1. le renforcement de l'engagement et le nouveau comportement d'acteurs externes (France, États-Unis) ;
2. le changement des rapports des forces politiques et militaires (défaites des forces serbes en Krajina, en Slavonie occidentale et en Bosnie) et
3. une situation stratégique sans issue pour toutes les parties impliquées dans le conflit.

L'abrogation de l'autonomie du Kosovo par Milosevic en 1989 fut l'élément substantiel des causes du conflit dans cette province dont l'autonomie était garantie par la constitution yougoslave depuis 1974. Des affrontements entre l'UCK et les services de sécurité serbes s'ensuivirent auxquels on ne put mettre fin que grâce à la résolution N° 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU qui autorisa le déploiement de forces militaires internationales pour une durée indéterminée.³⁸

3. Les efforts de paix et les propositions de solution des Européens

3.1 Les solutions internationales proposées entre 1991 et 1995

Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui pensent que les États et les institutions du monde occidental ont échoué en ex-Yougoslavie et qu'ils ont perdu une large part de leur identité politique et morale.³⁹

³⁶ Voir à ce sujet les changements de configurations spatiales réalisés entre 1990 et 1995 et après Dayton ; "La Bosnie d'hier et d'aujourd'hui", cf. l'annexe 8 du présent mémoire.

³⁷ Cf. aussi Krause J., op. cit., pp. 3 et 7.

³⁸ Même si la guerre au Kosovo n'est pas traitée dans le présent mémoire, il convient de garder à l'esprit que cette crise, elle aussi, aurait pu être décelée suffisamment tôt.

³⁹ Cf. à ce sujet : Becher, Klaus: Nationalitätenkonflikte auf dem Balkan, dans : Kaiser, K./Mauil, H. (éd.) Deutschlands neue Außenpolitik, t. 2, p. 138.

Tandis que, en Allemagne, l'opinion publique et, peu après, le gouvernement ont été mobilisés par les brefs combats qui eurent lieu en juin 1991 en Slovénie, en France, des réactions comparables n'ont été perceptibles qu'après le bombardement de Dubrovnik en octobre 1991.

De 1991 à la mi-1995, tant sur le plan de la politique intérieure que sur le plan de la politique extérieure, la communauté internationale s'est montrée peu encline à s'immiscer dans le conflit en Bosnie.⁴⁰ Une politique contradictoire, des objectifs divergents et l'apparente absurdité d'une intervention militaire⁴¹ dans le conflit – celle-ci s'explique par le fait "qu'aucun État n'a vu ses intérêts nationaux menacés à tel point qu'il aurait envisagé une intervention aussi massive qu'une année auparavant pendant la guerre du Golfe"⁴² - ont conduit à des stratégies diplomatiques pour résoudre le conflit qui n'étaient ni équilibrées ni harmonisées. Or, pour qu'une médiation diplomatique⁴³ soit couronnée de succès il faut que les parties belligérantes se retrouvent dans une situation "No-Win"⁴⁴, c'est-à-dire dans une situation où les adversaires se tiennent en échec mutuellement. Dans le cas de la Bosnie, les stratégies de négociations les plus importantes étaient des stratégies de "containment"⁴⁵.

⁴⁰ Cf. à ce sujet la discussion critique sur la demande de recourir à la "force militaire" pour résoudre le conflit de C. Bertram : "Sterben für Sarajevo?". D'après Bertram, toutes les tentatives destinées à mettre fin à la guerre en ex-Yougoslavie par des négociations ont échoué. "Maintenant, la communauté internationale doit décider si elle veut intervenir militairement." Bertram, C., Leicht, R., *Der Krieg auf dem Balkan, Sterben für Sarajevo?*, dans : *Die Zeit*, n° 34, 14 août 1992, p. 4.

⁴¹ Dans une intervention militaire, le but recherché et les moyens déployés seraient complètement disproportionnés. À ce sujet cf. l'ancien général américain Powell, C. : *Die Ziele müssen klar sein, Warum die Amerikaner keine Kampfseinheiten auf den Balkan schicken*, dans : *Die Zeit*, n° 43, 16 octobre 1992, p. 16. À ce sujet cf. aussi Inacker, M. J., *Gegenüber Serbien ist die NATO militärisch nicht handlungsfähig*, dans : *Der Spiegel*, n° 34, 1992, pp. 130-135.

⁴² Mutz, R., *Der verschleppte Frieden - Europas Versagen auf dem Balkan*, dans : *Frankfurter Rundschau*, 13 juin 1996, p. 12.

⁴³ La médiation comme intervention par des tiers et gestion d'un conflit par des moyens pacifiques, à ce sujet cf. : Pfaffenholz, T., "Die Waffen nieder!" *Konzepte und Wege der Kriegsbeendigung*, dans : Matthies, V., (éd.), *Frieden durch Einmischung?*, op. cit., p. 57 et suiv.

⁴⁴ À ce sujet cf. la discussion sur "les calculs coûts-efficacité faits par les adversaires"; (gain-perte/gain orientations) et les différences de comportement des "faucons et des colombes" dans : Matthies, V., *Der Transformationsprozess . . .*, op. cit., p. 13. Pour qu'une situation "No-Win" devienne le moment concret qui déclenche une intervention de l'extérieur, il faut que, dans leur vision subjective des choses, les acteurs perçoivent la situation comme une situation où ils se tiennent en échec mutuellement (le mythe de l'invincibilité n'existe plus).

⁴⁵ Calic, M. J., op. cit., p. 176. Dans ce contexte, les objectifs politiques étaient au nombre de trois :
1. endiguer et limiter les dommages humanitaires et économiques,

Toutes les tentatives internationales de médiation telles que :

"le modèle des cantons suisses ; 1992",

"le plan de paix Vance-Owen ; 1992/1993",

"le plan Owen-Stoltenberg ; 1993" et

"le plan du groupe de contact, 1994"⁴⁶ n'étaient d'abord que des tentatives pour rétablir le statu quo yougoslave en Bosnie-Herzégovine.

Ces tentatives cependant ne correspondaient guère à la réalité politique créée à la suite de la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie. Cela signifiait en même temps que, au plan international, la fin de l'État multiethnique de la Yougoslavie était tolérée. Pour la Bosnie, ces solutions purement politiques auraient constitué de facto la reconnaissance du plus fort - la Serbie - car, au fond, le pays militairement le plus fort avait créé les conditions politiques pour l'établissement de sa suprématie.⁴⁷

2. empêcher une dynamique d'escalade et l'élargissement du conflit à d'autres régions,
3. dans une phase ultérieure (1994), minimiser les dégâts pour la communauté internationale en matière de politique extérieure.

⁴⁶ Les caractéristiques fondamentales des différents plans dans la période de 1992 à 1994.

À ce sujet cf. entre autres : les descriptions détaillées des plans de paix par : Calic, M. J., op. cit., pp. 186-212. Eyal, J., David Owen's Balkan Odyssey - A Review, dans : RUSI Journal, vol. 141, n° 1, Londres, 1996, p. 51 et Oeter, S., op. cit., p. 31 et suiv.

1. Le modèle des cantons suisses

Le modèle d'une république : un État composé de trois entités constitutives. Celui-ci repose sur le principe national et tient compte de critères économiques, géographiques et autres.

2. Le plan de paix Vance-Owen

Le modèle de la régionalisation : un État bosniaque unique et démocrate composé de dix provinces. Chaque partie reçoit trois régions, une dixième région (Sarajevo) obtient le statut particulier de ville neutre et libre.

3. Le plan Owen-Stoltenberg

Le modèle d'une confédération : une union des républiques de Bosnie et de Herzégovine constituée de trois États autonomes et d'un faible gouvernement central. La répartition du territoire: 52 % pour les Serbes, 31 % pour les Musulmans, 17 % pour les Croates.

4. Le plan du groupe de contact (Russie, États-Unis et Union Européenne)

L'union de deux États : sur la base de la fédération existante depuis 1994 entre Musulmans et Croates, il était envisagé de diviser la Bosnie en huit cantons (4 croates, 2 musulmans, 2 mixtes). Le plan de répartition : 51 % Croates / Musulmans, au maximum 49 % Serbes).

⁴⁷ Oeter, S., op. cit., p. 31. Cette situation aurait signifié une acceptation et une légitimation politique des épurations ethniques par le droit international.

À cette époque, une politique étrangère occidentale commune faisait défaut. Même l'approche du groupe de contact qui, dans un premier temps, avait été prometteuse, et en réunissant les trois États membres les plus importants de l'UE avec les États-Unis et la Russie du même côté de la table de négociation, n'a finalement démontré que l'incapacité de l'UE à agir en tant qu'organisation.

En outre, cette approche était, malgré l'intégration des autres partenaires de l'UE par voie de consultation, par nature incompatible avec la PESC de l'époque.⁴⁸ Dans ces conditions, toutes les solutions négociées⁴⁹ visaient à maintenir le statu quo militaire. Aucune solution ne tenait compte de la situation globale complexe ni reposait sur un plan d'action commun à toute la communauté internationale. Il s'agit là d'un cercle vicieux qui pose la question sur le « bon moment » et le « bon instrument » ! On constate que, dans le cas de la Yougoslavie, toute la politique diplomatique internationale⁵⁰ était une politique nationale des différents pays ou institutions fondée sur de fausses interprétations et marquée par d'importantes faiblesses conceptuelles politiques et par de graves lacunes propres aux institutions et organisations impliquées.

Au début de l'année 1992⁵¹, la communauté internationale a tenté de remédier à cette situation en Bosnie grâce à une intervention des Nations Unies⁵² - une "intervention

⁴⁸ Vernet, Daniel : Le groupe de contact : le retour des grandes puissances en Europe ? dans : Relations internationales et stratégiques, n° 19, automne 1995, pp. 132-138.

⁴⁹ Matthies, V., (éd.), Vom Krieg zum Frieden, op. cit., p. 17 et suiv. Considérer la médiation comme étant le seul garant d'un succès durable dans le cadre d'une consolidation serait trop hâtif. La médiation n'a d'effet qu'après plusieurs années et "n'est pas une garantie de succès d'un règlement de paix stable, car souvent, elle se contente de mettre fin à la guerre, ... "

⁵⁰ Pour une discussion critique de la politique vis-à-vis de la Yougoslavie cf. Calic, M. J., op. cit., pp. 217- 240.

Oeter, S., op. cit., pp. 19-20. La discussion sur "la distinction 'l'intérieur vs. l'extérieur' dans le droit international public".

Pour la communauté internationale, un problème fondamental était certainement la question de savoir s'il fallait définir le conflit comme un "conflit interne ou interétatique". La guerre en Bosnie avait des caractéristiques des deux types de conflit (guerre d'agression/interétatique et guerre civile/interne). À la communauté internationale se posait le problème qu'elle avait uniquement le droit d'intervenir dans des conflits internationaux, mais d'un autre côté, une telle intervention crée le dilemme que les adversaires en déduisent le droit de devenir à leur tour des sujets du droit international.

⁵¹ Pour des descriptions détaillées des activités de l'ONU en 1991 (embargo sur les livraisons d'armes) et de l'intervention depuis avril 1992 (FORPRONU) cf. : United Nations Publication 1995, New York, Department of Public Information, NY 10017, 1995, p. 113 et suiv.

⁵² Hamilton, B. J., Navigating the Balkan crisis, dans : United States Naval Institute, du 6 juin 1996, p. 58 et suiv.

humanitaire"⁵³ du type Peacekeeping. L'envoi des forces onusiennes a eu lieu dans un cadre politique très fragile. La simple limitation à l'élément humanitaire signifie "donc éventuellement le contraire de ce qui est raisonnable dans le cadre d'une politique visant à rétablir l'ordre et fait que les casques bleus deviennent des otages internationaux, garants du statu quo militaire, à la merci des adversaires qui misent sur le recours à la violence pour aboutir".⁵⁴

Le dilemme du Peacekeeping compris au sens « traditionnel et robuste »⁵⁵ du terme pourrait se résumer ainsi : l'absence de conditions élémentaires propres à conduire à la réussite de l'opération d'une part et l'inexistence d'un mandat politique clair d'autre part.⁵⁶ De 1992 à 1995, les résolutions se succédèrent⁵⁷, les mandats furent élargis, les règles

Otre les forces principales de la FORPRONU, d'autres acteurs étaient engagés en ex-Yougoslavie au nom de la communauté internationale :

- l'UNHCR, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et
- l'UNPF, le groupe de police internationale des Nations Unies ("police task force") avec des composants civils et militaires ayant les tâches suivantes :
 - l'UNHCR : des tâches humanitaires dans les "zones de sécurité" et les "enclaves"
 - l'UNPF : des tâches policières (soutien et contrôle administratif).

⁵³ Hippler, J., Das langsame Austrocknen des humanitären Interventionismus, dans : Debiel, T., Nuschler, F., (éd.), op. cit., p. 91 et suiv.

Depuis toujours, les interventions humanitaires font l'objet de controverses. Cf. à ce sujet : Hippler pense que l'interventionnisme humanitaire relève de l'abus au profit d'objectifs impériaux internationaux et ne constitue plus une intervention placée sous le signe de l'impartialité.

⁵⁴ Oeter, S., op. cit., p. 29.

⁵⁵ Keller, U., UN-Friedenstruppen, Das erfolgreiche Instrument der Vereinten Nationen, Beiträge zur Konfliktforschung, vol. 4, 1988, p. 138.

Les conditions qui doivent être réunies pour que le Peacekeeping traditionnel aboutisse :

- il faut que tous les États impliqués dans le conflit donnent leur accord préalable,
- le renoncement au recours à la force des armes à l'exception des cas de légitime défense,
- mise à disposition volontaire de personnels, de forces armées et de crédits,
- le principe du financement collectif doit s'appliquer,
- la mise en place et le choix des unités sont effectués par le Secrétaire général des Nations Unies après consultation du Conseil de sécurité.

Kühne, W., Die Friedenssicherung der Vereinten Nationen in der Krise, dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, vol. 2/1994, Bonn 1994, pp. 18-32.

⁵⁶ A ce sujet cf. : Calic, M. J., op. cit., p. 178.

⁵⁷ À ce sujet cf. : Seidel Stiftung, e.V., Chronologische Übersicht über die UN Resolutionen zum Konflikt im ehemaligen Jugoslawien, Bonn 1996.

Plus de 200 résolutions furent promulguées par le Conseil de sécurité des Nations Unies. En 1993, il y eut une transition fonctionnelle dans la mise en œuvre de l'instrument militaire d'un mandat au titre du

d'engagement modifiées, ce qui fit progressivement glisser l'utilisation des forces militaires du Peacekeeping vers le Peaceenforcement.

La problématique fut aggravée par une mise en œuvre inadaptée et un soutien en personnels insuffisant.⁵⁸

Les attaques aériennes ponctuelles⁵⁹ menées par l'OTAN ne changèrent que partiellement la donne.

Ce n'est qu'après le retrait des Nations Unies des zones de sécurité que, à la mi-1995, la voie était ouverte pour le lancement d'une nouvelle politique de la part de la communauté internationale qui, suite aux raids aériens menés par l'OTAN et l'intervention de la Force d'action rapide, avait abandonné son rôle de tiers neutre⁶⁰.

chapitre VI vers un mandat au titre du chapitre VII, c'est-à-dire vers un mandat reconnaissant la nécessité de recourir à la force pour imposer l'application des résolutions prises.

Résolution 824 : Le concept des zones de sécurité du 6 mai 1993 et document UN S/25746 du 10 mai 1993.

Résolution 836 : Élargissement du mandat des unités de protection. Mesures pour protéger les zones de sécurité en Bosnie-Herzégovine, 4 juin 1993.

Point 9 : "autorise la FORPRONU, en sus du mandat défini dans les résolutions 770 (1992) du 13 août 1992 et 776 (1992), dans l'accomplissement du mandat défini au paragraphe 5 ci-dessus et pour se défendre, à prendre les mesures nécessaires, y compris en recourant à la force, en riposte à des bombardements par toute partie contre les zones de sécurité ou à des incursions armées dans ces mêmes zones ou si des obstacles délibérés étaient mis à l'intérieur de ces zones ou dans leurs environs à la liberté de circulation de la FORPRONU ou de convois humanitaires protégés. Résultat du vote : 1 3 p o u r , 0 contre, 2 abstentions (le Pakistan et le Venezuela).

⁵⁸ Ibid., point 8 :

Dans sa résolution 836, le Conseil de sécurité appelait les États membres à fournir des forces et invitait le Secrétaire général à rechercher des contingents militaires supplémentaires. À ce moment cependant n'étaient présents sur place que 7500 militaires avec un armement léger tandis que le Secrétaire général en demandait cinq fois plus d'hommes en vue d'une mise en œuvre optimisée, ce qui la résolution 836 ne prévoyait pas. À ce sujet cf. : Buhl, D., *Das Waterloo der UNO?*, dans : *Die Zeit*, n° 30, 21 juillet 1995, p. 3.

⁵⁹ Suite à la décision prise par le Conseil de l'OTAN du 22 avril 1994, l'OTAN était prête à défendre les zones de sécurité, le cas échéant, par des attaques aériennes. Il fallait cependant douter du résultat de ces attaques étant donné le déroulement envisagé des raids : 1. Réalisation d'un calcul coûts / efficacité, 2. Annonce des créneaux d'attaque, 3. Application du principe de commandement et de contrôle "dual key", 4. La question de principe : Est-ce que les raids aériens sont le moyen approprié pour protéger une enclave ? Cf. : Calic, M. J., op. cit., p. 182 et suiv.

⁶⁰ À ce sujet cf. : Mutz, R., *An den Verhandlungstisch gezwungen?*, dans : *Sicherheit und Frieden*, n° 2/96, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden 1996, p. 124. En ce qui concerne la question de

Globalement, on peut dire qu'à défaut d'une stratégie cohérente pour résoudre le problème, la tentative des Nations Unies pour gérer le conflit a vite dégénéré pour devenir une fin en soi visant à détourner, grâce à une action d'aide symbolique⁶¹, l'attention de l'opinion publique de l'échec de la communauté internationale. Il serait pourtant injuste de critiquer les Nations Unies en tant que telles,⁶² dans la mesure où elles furent instrumentalisées par certains États et que ses instruments d'intervention du type Peacekeeping étaient inadaptés pour gérer le conflit.

3.2 Les accords de Dayton et le rôle de l'Europe

Pendant presque quatre ans, la communauté internationale était confinée dans un rôle de spectateur déboussolé incapable d'imposer une solution pour le règlement conflit bosniaque. Alors que les Nations Unies n'inspiraient presque plus de respect et que la politique des pays occidentaux n'aboutissaient pas, un tournant s'amorça à partir de juillet 1995 dans la politique menée à l'égard de la Bosnie.

l'utilité d'attaques aériennes pour défendre des zones de sécurité, Mutz dit : "Si, jusqu'à ce moment, l'ONU avait tenté péniblement de sauvegarder l'apparence de sa neutralité dans la guerre des nationalités en ex-Yougoslavie, pour l'OTAN, cette apparence n'existait plus depuis ce moment au plus tard."

⁶¹ Dans un grand nombre de cas, les efforts avortés de la communauté internationale s'expliquent par la politique nationale des différents États. Dans ce contexte, cf. : Raffone, P., *Der Weg nach Dayton*, dans : *Blätter für deutsche und internationale Politik*, n° 2/96, Bonn 1996, p. 232 et suiv. "À défaut d'une stratégie politique et d'une direction politique forte à la tête des Nations Unies, chaque pays impliqué avait tendance à intervenir sous l'égide des Nations Unies afin de défendre ses propres intérêts nationaux dans les Balkans."

⁶² "La seule chose que nous pouvons faire, c'est de mener le cheval à l'abreuvoir, nous ne pouvons pas le forcer à boire." C'est avec cette phrase que le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies de l'époque, Akashi, a décrit les limites de l'action onusienne. En même temps, il serait injuste d'accuser les Nations Unies de tous les maux dans le conflit en Bosnie, car, à ce moment, les cinq membres du groupe de contact (USA, RUS, FR, GB et l'Allemagne) étaient tous membres du Conseil de sécurité de l'ONU et déterminaient donc dans une large mesure la politique onusienne. Parallèlement, la France et la Grande-Bretagne fournissaient chacune un général commandant les forces de l'ONU en Bosnie ! À ce sujet cf. : Zumach, A., *Jeder gegen Jeden*, dans : *Die Woche*, 31 juillet 1995, p. 18.

La nouvelle donne⁶³ et les nouveaux rapports de forces en ex-Yougoslavie d'une part, la sensibilisation croissante de l'opinion publique internationale liée à la "perte de crédibilité" des instances internationales et à la montée de l'opinion publique américaine d'autre part⁶⁴, ont amené les États-Unis à intervenir progressivement dans le conflit en Bosnie. L'événement qui a déclenché et légitimé le recours à des moyens coercitifs militaires avant Dayton n'était pas le simple fait que les "zones de sécurité onusiennes" soient tombées mais le "comment" de la chute !⁶⁵ Le paysage après "l'homogénéisation ethnique"⁶⁶ et la nouvelle *realpolitik* menée par l'Occident sous la direction des États-Unis selon la devise "Menaces et raids aériens"⁶⁷, ont grandement simplifié les négociations avec les Serbes et la Fédération bosniaque et ont finalement permis d'arriver à un accord de principe.

⁶³ Raffone, P., op. cit., p. 235. Raffone évoque des facteurs d'influence américains ayant amené des changements dans l'équilibre militaire :

- soutien des Croates par une coopération technique et des exercices,
- mise en place de conseillers militaires dans des unités croato-musulmanes.

⁶⁴ Rudolf, P., Bosnien : Die USA als europäische Ordnungsmacht, dans : Stiftung Wissenschaft und Politik, SWP IP 2946, février 1996., p. 67 et suiv.

Le passage d'une attitude d'attente réservée à une attitude d'intervention active dans le conflit yougoslave fut influencé par "la politique intérieure" marquée par les échéances électorales de l'année 1996.

1. Dégradation du bilan en matière de politique étrangère suite au conflit en Bosnie.
2. Le cauchemar d'un envoi de forces américaines pour sécuriser le retrait de l'ONU.
3. Le veto attendu du Congrès américain et la suppression de l'embargo sur la livraison d'armes en Bosnie-Herzégovine.

⁶⁵ Mutz, R., An den Verhandlungstisch gezwungen?, op. cit., p. 125. "L'erreur de calcul c'était les crimes de guerre perpétrés à l'encontre des civils que Pale admettait ou du moins n'interdisait pas lors de la prise des deux villes de Srebrenica, le 11 juillet 1995, et de Zepa, le 26 juillet 1995." D'où une sorte de légitimation de l'usage des armes suite à la révolte de l'opinion publique provoquée par les atrocités.

⁶⁶ Raffone, P, op. cit., p. 236. Il semble certes ambigu que, d'une part, l'Occident ait condamné l'invasion des zones de sécurité en 1995, et que, d'autre part, la carte géographique en soit sortie simplifiée permettant une mise en œuvre plus facile de la répartition territoriale telle quelle avait été proposée déjà en 1994 par le groupe de contact. Raffone remarque à ce sujet : "La chute des enclaves de Srebrenica et de Zepa a accéléré de manière similaire le processus de l'homogénéisation ethnique." A ce sujet cf. : Calic, M. J., op. cit., p. 243 et suiv.

⁶⁷ A ce sujet cf.: Vollmer, J., Dayton - eine Pax Americana, dans : Europäische Rundschau, n° 2/96, Vienne 1996, p. 13. Vollmer caractérise la politique des États-Unis et en particulier celle du ministère de la Défense comme une diplomatie coercitive, c'est-à-dire, " ... des menaces crédibles d'avoir recours à la force combinées avec des sanctions et des mesures diplomatiques sont susceptibles d'aboutir à des résultats positifs sans franchir le seuil de la guerre." La question de savoir si la seule menace, même crédible, de recourir à la force (bombardement) suffira, à long terme, pour gérer des situations aussi complexes que celle en Bosnie et n'implique pas le risque

Dayton a cependant montré que - du moins à l'époque, c'est-à-dire entre juillet et décembre 1995 - "toute gestion de crise future en Europe impliquerait le recours à des moyens militaires et resterait à moyen terme tributaire du commandement américain".⁶⁸

On peut cependant se demander pourquoi les États-Unis ont réagi si tardivement. Alors que, dans un premier temps, les États-Unis avaient considéré le conflit en ex-Yougoslavie comme étant un problème des Européens, l'engagement américain visait un objectif très précis en matière de politique étrangère : donner un nouveau rôle à l'OTAN sous commandement américain⁶⁹ et faire valoir la suprématie américaine tant à l'échelle mondiale qu'au niveau européen⁷⁰. Il serait cependant dangereux de vouloir toujours compter sur le « grand frère » américain, il faudra au contraire que la politique de gestion des crises des Européens fasse des progrès.

La problématique complexe du rétablissement de la paix⁷¹ nécessitait avant tout le soutien des organisations internationales.⁷²

d'être entraîné dans la guerre, reste entière. D'une manière générale, une combinaison des moyens les plus divers s'impose (des instruments mixtes).

⁶⁸ Erhardt, H.-G., *Lehren aus dem Jugoslawienkonflikt - Fünf Thesen*, dans : *Sicherheit und Frieden*, n° 2/96, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 1996, p. 123.

⁶⁹ À ce sujet cf. : Vollmer, J., *op. cit.*, p. 15 et suiv. La politique étrangère américaine était marquée par l'idée que "la suprématie et les intérêts des États-Unis en matière de sécurité ainsi que le destin de l'OTAN étaient en jeu en Bosnie ; la diplomatie traditionnelle ne pouvait plus rien faire ; la guerre risquait d'aiguïser les antagonismes entre Américains et Européens, au sein de l'OTAN et entre les États-Unis et la Russie." Le conflit bosniaque en tant que tel ne touchait certainement pas les États-Unis dans leurs fondements, mais leur participation tant diplomatique que militaire montre leur volonté de jouer le rôle du leader au sein de l'OTAN qui est en train de subir de profonds changements (élargissement aux pays de l'Est, partenariat pour la paix, etc.).

⁷⁰ À ce sujet cf. : Jane's Information Group Ltd., *Holbrooke's Balkan imbroglio*, dans : *Foreign Report*, UK, 22 février 1996, p. 3. Les rapports de force entre l'Europe et les États-Unis sont analysés de la manière suivante : "It is that the Clinton administration has concluded that the Europeans do not have to be consulted; what they need is to be told what to do, when the administration decides that the time is right." Cela veut dire que l'intervention des États-Unis peut être interprétée comme étant la suite d'une action unilatérale.

⁷¹ A ce sujet cf. : La vue d'ensemble des foyers de conflits qui continuent d'exister entre les différentes parties. C'est une illustration de la complexité fondamentale qui caractérise les accords de Dayton/Paris : Annexe 11 du présent mémoire: « La problématique de la paix » et aussi Krizan, M., *op. cit.*, p. 324 et suiv.

Pour remplir cette mission, de nombreuses organisations internationales participèrent aux actions de rétablissement de la paix : l'OSCE, l'UE, l'ECMM, l'UNHCR, l'UNMIBH, l'IPTF, l'ICTY, l'OMS, le CICR, le WFP, des ONG, etc..⁷³

Par rapport aux autres organisations internationales, on peut constater que, suite aux accords de Dayton, le rôle des Nations Unies a changé dans la mesure où l'ONU est passée du statut d'un des protagonistes principaux à un statut de figurant. Par ailleurs, les accords de Dayton et la conférence de Londres des 8 et 9 décembre 1995 ont confié à l'Union Européenne la mise en place et la coordination des volets civils ainsi que les actions visant à la relance économique et la restauration structurelle de la Bosnie meurtrie par la guerre.⁷⁴ C'est dans ce cadre que C. Buildt s'est vu confier la coordination générale en tant que „Haut Représentant“.⁷⁵ Dans le but de renforcer la coopération tant entre les différentes

⁷² Cf. : General Framework Agreement, op. cit., p. 1, Annexe 10, Article 1 : “A considerable number of international organizations and agencies will be called upon to assist”.

⁷³ Pour des informations supplémentaires concernant les organisations qui ne sont pas décrites dans le détail dans le présent mémoire, cf. :

Nowak, M., Beyond ‘Bookkeeping’: Bringing Human Rights to Bosnia, dans : The World Today, The Royal Institute of International Affairs, volume 52, n° 4, Londres, avril 1996, p. 103 et suiv.

ECMM : European Community Monitoring Mission. Elle coopère étroitement avec l'OSCE. Elle a une fonction d'observation et comprend 20 équipes de 3 à 4 observateurs.

UNMIBH : United Nations Mission in Bosnia and Herzegovina. Elle est essentiellement composée de l'International Police Task Force (IPTF) et d'observateurs (UN Civil Affairs Personnel). Sa mission consiste à surveiller, contrôler et observer les exactions humanitaires et politiques. Effectifs visés : ca. 1700.

UNHCR : Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, responsable du rapatriement coordonné des réfugiés.

CICR : Le Comité International de la Croix Rouge fournit une aide humanitaire et tente de retrouver des personnes portées disparues, il coopère étroitement avec les Nations Unies.

HRCC : Human Rights Coordination Centre, a été établi par le Haut Représentant de l'Union Européenne pour coordonner toutes les activités humanitaires de toutes les organisations.

TCIY : Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia) instruit des crimes de guerre au nom du Cour internationale de justice des Nations Unies. Il est composé d'équipes d'investigation spécialisées comprenant des avocats, des juristes, etc.

⁷⁴ À ce sujet cf. la description détaillée du rôle de l'Union Européenne par Rummel, R., Die EU oder was kommt nach Dayton? Ordnungsmacht oder Hilfsorganisation, dans : SWP, n° 2946, op. cit., p. 60 et suiv.

⁷⁵ Buildt, C., Die Durchführung der zivilen Aufgaben des bosnischen Friedensabkommens, dans : Lettre de l'OTAN, n° 5, Bruxelles, septembre 1996, pp. 3-6. Buildt précise sa mission principale qui est la « Coordination » étant donné que le volet militaire et le volet

organisations qu'avec les représentants nationaux de Bosnie-Herzégovine et les entités, des commissions civiles conjointes (JCC) furent créées qui permirent de faire avancer la reconstruction de manière coordonnée et ciblée.

Pour l'OSCE, les accords de Dayton prévoient les missions suivantes :

1. la réalisation de négociations concernant la maîtrise des armements et la restauration de la confiance,
2. la surveillance du respect des droits de l'homme et
3. la préparation d'élections.⁷⁶

Il est à noter que ce n'est pas sous les auspices des Nations Unies que l'OSCE devait assumer cette responsabilité. Le cas de la Bosnie a donc démontré que la régionalisation des tâches est une voie praticable.⁷⁷ Il permet d'être confiant en ce qui concerne la future gestion des conflits, car l'intégration de l'OSCE dans les accords relatifs à la consolidation de la paix⁷⁸ constituait une nouveauté.

civil ne sont que les deux faces de la même médaille. Il en tire la conclusion suivante : "Soit nous réussissons ensemble, soit nous échouons ensemble", p. 3.

⁷⁶ À ce sujet cf. : General Framework Agreement, op. cit., annexe 1B, art. II, p. 1 et art. V Regional Arms Control, p. 4. annexe 3 Agreement on Elections. annexe 6, art. IV, paragraphe 2, p. 4, art. XIII, paragraphe 2, p. 10.
L'importance accordée à l'OSCE ressort aussi du fait que l'ONU la nomme expressément dans sa résolution 1031 et l'exhorte à assurer les activités décrites dans les différents articles. À ce sujet cf.: UN Doc S/RES/1031 du 15 décembre 1995, paragraphe 6, p. 2 et paragraphe 11, p. 3.

⁷⁷ À ce sujet cf. : Plate, B., Bosnien - Bewährungsprobe der OSZE für die künftige Sicherheitsordnung in Europa, dans : SWP, N° 2946, op. cit., p. 54 et suiv. Plate décrit la situation comme suit : "En Bosnie, aucun "formal pattern of relationship between regional organizations and the United Nations" n'est créé contrairement à ce qui est prévu dans "l'Agenda pour la paix" du Secrétaire général des Nations Unies de 1992."

⁷⁸ À ce sujet cf. : Sica, M., The role of the OSCE in the former Yugoslavia after the Dayton Peace Agreement, dans: Helsinki Monitor, volume 7, Helsinki 1996, p. 8 et suiv. Dans le cadre du processus de consolidation de la paix en Bosnie, l'OSCE a une importance décisive dès lors qu'elle assume son rôle de manière positive et à condition qu'elle est "in a position to carry out a coordinated strategy of post-conflict rehabilitation, which together with economic incentives, both bilateral and multilateral, might play a major role in

3.3. L'emploi de moyens militaires

Les "Accords de paix de Dayton" ont formellement mis un terme à la guerre en ex-Yougoslavie.

Ils prévoient un État unique divisé en deux parties (51 % pour la Fédération des Croates et des Musulmans et 49 % pour la République serbe) et repose sur deux piliers fondamentaux :

1. le volet militaire et
2. le volet politico-civil en vue du rétablissement d'une société démocratique propre à créer les conditions nécessaires à l'instauration d'une paix durable.

Le volet militaire (Annexe 1A) des accords prévoit l'envoi et la mise en place d'une force de paix multinationale (IFOR, sous commandement OTAN, environs 60 000 hommes)⁷⁹ qui prend la relève des forces onusiennes et surveille les dispositions militaires (le cessez-le-feu, le démantèlement des unités militaires, etc.) en Bosnie.

Au total, le volet militaire se divise en quatre phases : 1. (J+30) ; 2. (J+45) ; 3. (J+91) ; 4. (J+ fin 365)⁸⁰. Les objectifs les plus importants de la première phase consistaient en l'obligation des adversaires de se retirer derrière les lignes de front arrêtées dans l'accord de cessez-le-feu et en l'instauration d'une zone démilitarisée d'une largeur de deux kilomètres des

ensuring long term stability and reconciliation in the Balkans." Penser que l'OSCE en tant qu'organisation dite de « sécurité molle » pourrait se substituer à une organisation dite de "sécurité dure" serait une erreur, elle peut néanmoins fournir un soutien et une assistance à d'autres organisations.

⁷⁹ Portillo, M. Bosnia, Implementing the Peace, dans : RUSI, 1^{er} février 1996, pp. 27-28. La répartition territoriale de la Bosnie-Herzégovine entre les forces de l'IFOR et le déploiement des unités de l'IFOR se présentent comme suit : Le territoire de la Bosnie-Herzégovine fut divisé en trois secteurs militaires (MND(SW) United Kingdom, MND (SE) France, MND (N) US). Au total, 34 nations participèrent à l'opération, dont 19 nations ne faisaient pas partie de l'OTAN.

⁸⁰ À ce sujet cf. : "General Framework Agreement for Peace in Bosnia and Herzegovina", Dayton/Paris du 14 décembre 1995, en particulier l'annexe 1-A (Agreement on Military Aspects of the Peace Settlement), l'annexe 1-B (Agreement on Regional Stabilization) et l'annexe 2 (Agreement on Inter-Entity Boundary Line and Related Issues). Ces annexes décrivent dans le détail tous les éléments concernant les phases, les dates, le déroulement des actions dans le temps, les mesures de soutien, le tracé exact des frontières et les engagements supplémentaires des parties au conflit.

Les phases commencent toujours à partir d'un jour « J » = la date du passage du commandement de l'ONU à l'OTAN (Transfer of UN-authority to NATO-authority).

deux côtés des lignes de séparation. En même temps, il fallait que les forces armées externes quittent les lieux et que tous les prisonniers de guerre soient libérés. Dans les phases suivantes, il s'agissait de retirer toutes les armes lourdes, de les réunir dans des casernes ainsi que de se soumettre à l'interdiction sur l'importation de matériel de guerre et ce dans le délai maximal de 180 jours. Contrairement à la FORPRONU, l'IFOR disposait d'une liberté de mouvement et d'action totale, ce qui permettait donc le recours à la force militaire.⁸¹

Le volet politico-civil, volet beaucoup plus étendu (annexes 3 à 11)⁸², visait en tout premier lieu à sauvegarder la Bosnie comme État unique avec ses frontières de l'époque.⁸³ À cette fin, l'État fut reconnu par la communauté internationale et la République fédérale de Yougoslavie. Parallèlement, des relations diplomatiques furent établies. La Bosnie devint une union constituée de deux parties : la Fédération croato-musulmane d'une part et la République serbe d'autre part,⁸⁴ avec comme capitale Sarajevo. En même temps, les différentes entités pouvaient établir des relations particulières avec leurs voisins, la Serbie et la Croatie.

À ce sujet cf. aussi le résumé des paragraphes les plus importants proposé par l'auteur du présent mémoire aux annexes 10.1 à 10.4.

⁸¹ Op. cit., p. 2. (annexe 1A, paragraphes 1, 2 (b)) "Authorization of the IFOR and in particular to take such actions as required, including the use of necessary force, to ensure compliance with this Annex ...".

⁸² La complexité du volet civil ressort très clairement de l'annexe 10 (Agreement on Civilian Implementation), article 1, p. 1. des accords de paix de Dayton :
 "The Parties agree that the implementation of the civilian aspects of the peace settlement will entail a wide range of activities including continuation of the humanitarian aid effort for as long as necessary; rehabilitation of infrastructure and economic reconstruction; the establishment of political and constitutional institutions from Bosnia and Herzegovina; promotion of respect for human rights and the return of displaced persons and refugees; and the holding of free and fair elections according to the timetable ..."

⁸³ À ce sujet cf. : General Framework Agreement et des explications détaillées des volets civils des accords de paix de Dayton et de leur importance au niveau de la mise en œuvre, Calic, M. J., op. cit., pp. 249-253 et Krizan, M., Zerbrechliche Hoffnungen, Das Abkommen von Dayton/ Paris und die Zukunft des Balkans, dans : Osteuropa, 4 avril 1996, pp. 318-324.

⁸⁴ Ibid.

Quelques autres détails des accords de paix de Dayton :

Gorazde : un couloir d'une largeur de 8 à 15 kilomètres lie la ville de Gorazde en Bosnie orientale avec Sarajevo.

Brcko : le couloir de Brcko qui lie les territoires sous contrôle serbe à l'ouest et à l'est aura une largeur de 5 kilomètres. Le statut de la ville de Brcko sera décidé avant la fin 1996 par une commission spéciale internationale.

La direction politique de l'État devait être assurée par la mise en place d'un gouvernement central, d'un parlement commun ainsi que par la création d'une Présidence et d'une Cour constitutionnelle. Toutes les compétences ne figurant pas dans les accords devaient être assumées par les États constituant l'Union, c'est-à-dire la politique de défense également. Au même temps, au plan humanitaire et sociétal, les parties contractantes s'engageaient à donner aux réfugiés le droit de retourner dans leurs villes et villages d'origine et à exclure les personnes accusées pour crimes de guerre de toute responsabilité politique.

En contrepartie, la communauté internationale organisa un programme d'aide humanitaire et donna son accord concernant la levée progressive des sanctions de l'ONU à l'encontre de la Serbie.⁸⁵

Srebrenica und Zepa : sont accordées aux Serbes de Pale bien qu'il s'agisse d'anciennes zones de sécurité de l'ONU.

⁸⁵ À titre d'exemple : la conférence de Londres des 8 et 9 décembre 1995 qui suivit immédiatement, la conférence des créanciers des 20 et 21 décembre 1995 ainsi que le vote de la résolution onusienne 1031 du 15 décembre 1995, UN Doc S/RES/ 1031, 15 décembre 1995, p. 4 et suiv.

4 Résumé

Les crises en ex-Yougoslavie constituent l'exemple type de conflits modernes où des problèmes politiques, ethniques et religieux, dont les origines remontent parfois à plusieurs siècles, se mêlent et apparaissent donc incompréhensibles à l'opinion publique internationale. S'agissant de la gestion des crises dans les Balkans, il faut regarder d'un œil critique le rôle de l'Europe à la lumière des expériences réalisées.

Certes, les États européens et les organisations de sécurité européennes sont intervenus dans le conflit avec différents moyens et avec une intensité différente. Le manque d'harmonisation concernant l'évaluation de la situation et de la structure du conflit ainsi que les idées divergentes sur les objectifs poursuivis et les moyens nécessaires pour y parvenir ont fait que, globalement, l'efficacité des mesures est restée très limitée.

Le rôle de l'Europe, Europe représentée par les différentes institutions internationales, dans ce conflit peut être caractérisé comme important mais inefficace. Ces institutions ne sont pourtant pas les seules à en porter la responsabilité.

Ce sont plutôt les États nationaux agissant en tant que leaders sur la scène internationale qui ont failli car ils ont strictement défendu leurs propres intérêts. Dans ce conflit, l'Europe n'a pas parlé d'une seule voix, elle était donc condamnée à rester inexistante.

Après la guerre du Golfe, c'est également en Yougoslavie que l'Allemagne a éprouvé des difficultés avant d'assumer un rôle international approprié. C'est en prenant l'initiative de reconnaître la Slovénie et la Croatie qu'elle est intervenue à un moment précoce dans la gestion de la crise et a ainsi provoqué une internationalisation du conflit ce qui, en fin de compte, a permis l'intervention de la communauté internationale.

Mais c'est seulement après l'arrêt rendu par la Cour constitutionnelle fédérale en 1994 autorisant l'emploi d'unités allemandes dans le cadre de la FORPRONU et dans les forces IFOR, SFOR et KFOR que l'Allemagne a su être à la hauteur : elle a ainsi pu jouer pleinement son rôle international.

“Les réactions de la communauté internationale suite aux actions serbes étaient caractérisées par des divergences d'opinion à propos de la nature du conflit, par des intérêts opposés et par un manque de détermination. Le facteur le plus grave était que, pratiquement dès le premier jour, les médiateurs internationaux aient exclu toute opération militaire se privant ainsi pendant toute la durée des négociations du seul moyen de pression efficace, à savoir la menace au recours à des mesures coercitives prévues par la Charte des Nations Unies.”⁸⁶

Ni Washington ni les capitales européennes n'estimaient que les combats dans les Balkans menaçaient directement leurs intérêts vitaux. Sans perception d'une menace, il était impossible de développer une stratégie efficace.⁸⁷ La politique de reconnaissance de nouveaux Etats en est un exemple.

Les Nations Unies, l'Union Européenne et l'OTAN étaient les trois principales organisations internationales ou supranationales qui, entre 1991 et 1995, participèrent à la gestion du conflit. Au sein des Nations Unies, la discussion sur la préférence à donner aux opérations de maintien ou plutôt aux opérations de rétablissement de la paix n'aboutit pas. En conséquence, seuls les concepts de maintien de la paix furent mis en œuvre ce qui n'a pas particulièrement renforcé le respect vis-à-vis des forces de l'ONU.⁸⁸ Seuls les États-Unis défendirent avec véhémence des opérations de rétablissement de la paix (peace enforcement) et ont surent imposer leur point de vue au sein de l'OTAN contre la majorité des États de l'Europe occidentale qui avaient opté pour des opérations de maintien de la paix (peace making).

L'OTAN était la seule organisation capable de mettre provisoirement un terme au conflit. Après l'échec des tentatives de la Communauté/l'Union Européenne et de la CSCE pour gérer le conflit sur la voie diplomatique et suite à la politique avortée par les Nations Unies, les États européens en question étaient tous obligés de suivre la politique de rétablissement de la paix initiée par les États-Unis. "La signature des accords de paix de Dayton à la fin de l'année 1995 a pourtant une fois de plus montré clairement que, sans l'intervention musclée des États-

⁸⁶ Mock (éd.), 1997 : p. 107. (Propos du Secrétaire général au ministère autrichien des Affaires étrangères, Albert Rohan)

⁸⁷ McKenzie/Loedel 1998 : pp. 157 et 159 : “The five years preceding Dayton were characterized by fundamental differences among the major powers, resulting in a series of failed policies that threatened the stability of the Atlantic Alliance and hopes for future multilateral cooperations.”

⁸⁸ Ibid., p. 170.

Unis, les Européens ne se sentaient pas capables de rétablir l'ordre, pas même dans leur propre "basse cour". L'Alliance, a au moins eu le mérite d'offrir le cadre pour des actions américano-européennes."⁸⁹

Ce n'est que par crainte de voir l'OTAN se désintégrer ou de perdre sa crédibilité qu'on s'est mis d'accord sur un objectif commun et sa réalisation par tous.

⁸⁹ Voigt 1996 : pp. 296-297.

5. Bibliographie

- AFP UNO-Mission ist am Wendepunkt (La mission de l'ONU au tournant), dans : Süddeutsche Zeitung, 24 juillet 1995.
- AFP/AP EU : Mandat der SFOR in Bosnien verlängern (UE : Prolonger le mandat de la SFOR en Bosnie), dans : Süddeutsche Zeitung, 16 septembre 1997.
- AFP Kroaten vertreiben heimgekehrte Flüchtlinge / Schwerer Rückschlag für den Friedensprozess in Bosnien (Des Croates chassent des réfugiés rentrés chez eux / Grave revers pour le processus de paix en Bosnie), dans : Süddeutsche Zeitung, 5 août 1997.
- AFP Einigung in Bosnien begrüßt (L'accord en Bosnie salué), dans : Frankfurter Rundschau, 26 septembre 1997, p. 2.
- Ansprenger, F. Blauhelme, Hoffnung und Alpdruck der Vereinten Nationen (Les casques bleus, espoir et cauchemar des Nations Unies), dans : Blätter für deutsche und internationale Politik, n° 11/1993, Deutschland 1993, pp. 1321-1332.
- Arens, R. „Hoffen wider jede Aussicht“. Der Korridor von Brcko wird von Moslems und Serben beansprucht („L'espoir malgré tout“. Le couloir de Brcko réclamé par les Musulmans et les Serbes), dans : Frankfurter Rundschau, N° 39, 15 février 1997, pp. 1-2.
- Becking, B. Bosnien - ein Testfall? Verlauf und Ergebnis der NATO-Operation werden darüber entscheiden, ob die Allianz über ihre bisherige Funktion als kollektives Verteidigungsbündnis hinaus künftig eine effektive Rolle bei Friedensmissionen in Europa und an seiner Peripherie spielen kann (La Bosnie – un test? Du déroulement et du résultat de l'opération de l'OTAN dépendra si, au-delà de son ancienne fonction d'alliance de défense collective, à l'avenir, l'Alliance peut jouer un rôle efficace dans des missions de paix en Europe et à sa périphérie) dans : Truppenpraxis/Wehrausbildung, n° 6/1996, juin 1996, pp. 356-368.
- Bertram, E. Reinventing Governments, The Promise and Perils of United Nations Peace Building, dans : Journal of

- Conflict Resolution, vol. 39, n° 3, USA, septembre 1995, pp. 387-418.
- Bertram, C., Leicht, R. Der Krieg auf dem Balkan. Sterben für Sarajevo? (La guerre dans les Balkans. Mourir pour Sarajevo?), dans : Die Zeit, n° 34, 14 août 1992, pp. 3 et 4-6.
- Bertram, C. Die Völkergemeinschaft als Konfliktverhüter (La communauté internationale pour prévenir les conflits), dans : Senghaas, D. (éd.), Frieden machen, Suhrkamp, Francfort-sur-le-Main 1997, pp. 132-146.
- Block, R. Serbs idolise Bosnia's bloodstained warlord, dans : The Independent, 30 juin 1995, p. 12.
- Billing, P. Eskalation und Deeskalation internationaler Konflikte: ein Konfliktmodell auf der Grundlage der empirischen Auswertung von 288 internationalen Konflikten seit 1945 (Escalade et désescalade de conflits internationaux : un modèle de conflit sur la base du dépouillement empirique de 288 conflits internationaux depuis 1945), Europäische Hochschulschriften, Serie 31, Politikwissenschaft, vol. 192, Lang Verlag, Francfort-sur-le-Main 1992.
- Boutros Boutros-Ghali An Agenda for Peace, United Nations, New York 1992.
- Id. Building Peace and Development 1994, Department of Public Information, New York 1994.
- Id. Opening Message, dans : Kühne, W. (éd.), Winning the Peace, Concept of Lessons Learned of Post-Conflict Peacebuilding, International Workshop, Berlin, July 4-6, 1996, Stiftung Wissenschaft und Politik, Ebenhausen 1996, pp. ix-xii.
- Brenner, M. Das Finale in Jugoslawien. Der Westen und die Lösung des Balkan-Konflikts (Finale en Yougoslavie. L'Occident et le règlement du conflit des Balkans), dans : Internationale Politik, décembre 1995, pp. 3-9.
- Buildt, C. Die Durchführung der zivilen Aufgaben des bosnischen Friedensabkommens (La réalisation du volet civil des accords de paix bosniaques), dans : NATO-Brief, Jahrgang 44, n° 5, Bruxelles, septembre 1996, pp. 3-6.

- Bugajski, J., et al. (éd.). Policy Forum: Bosnia after the troops leave, dans : Washington Quarterly, vol. 19, 1996, pp. 81-86.
- Buhl, D. Das Waterloo der UNO? (Le Waterloo de l'ONU?), dans : Die Zeit, n° 30, 21 juillet 1995, p. 3.
- Calic, M. J. Krieg und Frieden in Bosnien-Herzegovina (La guerre et la paix en Bosnie-Herzégovine), Erweiterte Neuauflage, Suhrkamp, Francfort-sur-le-Main 1996.
- Id. Bosnien-Herzegovina nach Dayton. Chancen und Risiken für den Frieden (La Bosnie-Herzégovine après Dayton. Les chances et les risques pour la paix), dans : Außenpolitik, 47. Jahrgang, Édition II/96, 1996, pp. 127-135.
- Id. Der brüchige Frieden - Regionale Entwicklungsszenarien (La paix fragile – scénarios régionaux de développement), dans : Dayton : Perspektiven europäischer Sicherheit (Dayton: les perspectives de la sécurité européenne), Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP, n° 2946, Ebenhausen, février 1996, pp. 11-15.
- Id. Die Rolle der Vereinten Nationen (Le rôle des Nations Unies), dans : Dayton : Perspektiven europäischer Sicherheit (Dayton : les perspectives de la sécurité européenne), Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP, n°. 2946, Ebenhausen, février 1996, pp. 47- 52.
- Id. (éd.). Friedenskonsolidierung im ehemaligen Jugoslawien: Sicherheitspolitische und zivile Aufgaben (La consolidation de la paix en ex-Yougoslavie : les missions tant en matière de politique de sécurité que civiles), Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP S 413, Ebenhausen, novembre 1996.
- Id. Wege zur Konsolidierung des Friedens im ehemaligen Jugoslawien (Les chemins vers une consolidation de la paix en ex-Yougoslavie), dans : Calic, M.J. (éd.), Friedenskonsolidierung im ehemaligen Jugoslawien: Sicherheitspolitische und zivile Aufgaben (La consolidation de la paix en ex-Yougoslavie : les missions tant en matière de politique de sécurité que civiles), Stiftung

Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP S 413, Ebenhausen, novembre 1996, pp. 19-36.

- Id. Friedensstrategien in komplexen Konfliktfeldern. Lehren aus dem zerfallenen Jugoslawien (Des stratégies de paix pour des conflits complexes. Les leçons à tirer de la désintégration de la Yougoslavie), dans : Senghaas, D. (éd.), Frieden machen (Faire la paix), Suhrkamp, Francfort-sur-le-Main 1997, pp. 166-186.
- Id. Szenarien einer postjugoslawischen Zukunft (Des scénarios pour un avenir post-yougoslave), dans : Blätter für deutsche und internationale Politik, Jahrgang 42, n° 1, janvier 1997, pp. 58-65.
- Corti, A. The Dayton Peace Process and the Return of Refugees and Displaced Persons, dans : Calic, M. J. (éd.), Friedenskonsolidierung im ehemaligen Jugoslawien: Sicherheitspolitische und zivile Aufgaben (La consolidation de la paix en ex-Yougoslavie : les missions tant en matière de politique de sécurité que civiles), Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP S 413, Ebenhausen, novembre 1996, pp. 82-88.
- Cviic, C. Running late : but is Dayton still on track?, dans : The World Today, vol. 52, The Royal Institute of International Affairs, Londres 1996, pp. 144-145.
- Id. Perceptions of former Yugoslavia : an interpretative reflection, dans : International Affairs, vol. 71, Royal Institute of International Affairs, Londres 1995, pp. 819-826.
- Czempiel, E.O. Die Reform der UNO. Möglichkeiten und Mißverständnisse (La réforme de l'ONU. Possibilités et malentendus), Beck'sche Reihe, Munich 1994.
- Debiel, T., Nutscheler, F., (éd.) Der neue Interventionismus. Humanitäre Einmischung zwischen Anspruch und Wirklichkeit (Le nouvel interventionnisme. L'intervention humanitaire entre désir et réalité), Stiftung Entwicklung und Frieden, Dietz Verlag, Bonn 1996.
- Id. Vor einer neuen Politik der Einmischung. Imperative und Fallstricke des humanitären Interventionismus (Devant une nouvelle politique

- interventionniste. Impératifs et risques de l'interventionnisme humanitaire), dans : *Der neue Interventionismus. Humanitäre Einmischung zwischen Anspruch und Wirklichkeit (Le nouvel interventionnisme. L'intervention humanitaire entre désir et réalité)*, Stiftung Entwicklung und Frieden, Dietz Verlag, Bonn 1996, pp. 13-50.
- Dobbie, C. A Concept for Post-Cold War Peacekeeping, dans : *Survival*, International Institute for Strategic Studies, Oxford University Press, vol. 36, n° 3, Londres 1995, pp. 121-148.
- Drozdik, E. Medien auf dem Weg in die Demokratie (Les médias sur le chemin de la démocratie), dans : Calic, M. J. (éd.), *Friedenskonsolidierung im ehemaligen Jugoslawien: Sicherheitspolitische und zivile Aufgaben (La consolidation de la paix en ex-Yougoslavie : les missions tant en matière de politique de sécurité que civiles)*, Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP S 413, Ebenhausen, novembre 1996, pp. 106-111.
- dpa. Izetbegovic zum ersten Präsidenten von Bosnien und Hercegovina gewählt (Izetbegovic élu premier président de Bosnie et Herzégovine), dans : *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, n° 219, 19 s e p t e m b r e 1 9 9 6 , p. 2.
- dpa. Warnung vor Rüstungsausgaben (Mise en garde contre les dépenses d'armement), dans : *Die Welt*, n° 141, 20 juin 1997, p. 8.
- dpa. Bosnien-Hilfe nur bei Wohlverhalten. Gipfel droht Verantwortlichen auf dem Balkan mit Geldentzug (L'aide en Bosnie soumise au bon comportement. Le sommet menace les responsables dans les Balkans de bloquer les crédits), dans : *Süddeutsche Zeitung*, n° 141, 23 juin 1997, p. 6.
- dpa. Solana für den Verbleib der SFOR in Bosnien (Solana en faveur d'une prolongation du séjour de la SFOR en Bosnie), dans : *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 14 octobre 1997.
- Eyal, J. David Owen`s Balkan Odyssey - A Review, dans : *Royal United Services Institute for Defence Studies*, vol. 141, n° 1, Whitehall, Londres 1996, pp. 51-53.

- Erlor, G. Die NATO rauf - die UNO runter. Zum Wandel nach Dayton (L'OTAN a le vent en poupe – l'ONU est en perte de vitesse. Le changement après Dayton), Die Neue Gesellschaft Frankfurter Hefte, vol. 10, Francfort-sur-le-Main, octobre 1996, pp. 933-935.
- Ehrhart, H.-G. Lehren aus dem Jugoslawien-Konflikt - Fünf Thesen (Les leçons à tirer du conflit en Yougoslavie – 5 thèses), dans : Sicherheit und Frieden, n° 2/96, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 1996, pp. 122-126.
- Id. Peacekeeping im Jugoslawienkonflikt und die Folgen für die sicherheitspolitische Kooperation in Europa (Peacekeeping dans le conflit en Yougoslavie et les conséquences sur la coopération européenne en matière de politique de sécurité), dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, 6/1995, Bonn 1995, pp. 13-20.
- Farer, T. Post Conflict Governance : Security, Law Enforcement, Political Reconstruction, dans : Kühne, W. (éd.), Winning the Peace, Concept of Lessons Learned of Post-Conflict Peacebuilding, International Workshop, Berlin, July 4-6, 1996, Stiftung Wissenschaft und Politik, Ebenhausen 1996, pp. 86-89.
- Farrell, T. The Balkans, dans : European Brief, vol. mars 1996, pp. 64-66.
- Fenrick, W. J. In the Field with the UNCOE / Investigating atrocities in territory of former Yugoslavia, dans : Revue de droit pénal militaire et de droit de la guerre, vol. XXXIV, Belgique, 1995, pp. 33-66.
- Friedman, T. L. Even With the Best of Will, Bosnians Need Time, dans : International Herald Tribune, 6 mai 1996.
- Glutz, P. Hat der Westen in Bosnien versagt? (L'Occident a-t-il échoué en Bosnie?), Neue Gesellschaft Frankfurter Hefte, Jahrgang 42, n° 9/1995, septembre 1995, pp. 773-774.
- Gow, J., Dandeker, C. Peace-support operations : the problem of legitimation, dans : The World Today, The Royal Institute of International Affairs, vol. 51, n° 8/9, Londres, août-septembre 1995, pp. 171-175.

- Griep, E. Die permanente UN-Friedenstruppe. Eine erfolgversprechende Alternative (Les forces de paix permanentes de l'ONU. Une solution prometteuse), Führungsakademie der Bundeswehr, Hambourg 1994.
- Groß, J. Die eingebildete Ohnmacht (L'impuissance imaginaire), Hamburger Beiträge zur Friedensforschung und Sicherheitspolitik, vol. 95, Université de Hambourg, novembre 1995, pp. 1-89.
- Hagemann, J. Operation Constant Guard / Die Planungen für SFOR und die Realitäten in Bosnien-Herzegowina (Operation Constant Guard / Les plans pour la SFOR et les réalités en Bosnie-Herzégovine), dans : Marineforum, n° 72, Édition 778, août 1997, pp. 5-8.
- Hamilton, B. J. Navigating the Balkan crisis, dans : United States Naval Institute, 6 juin 1996, pp. 54-60.
- Henn, H., Klingebiel, S. Helfer im Kreuzfeuer. Humanitäre Hilfe in Kriegssituationen (L'aide humanitaire prise entre deux feux. L'aide humanitaire dans des situations de guerre), dans : Matthies, V. (éd.), Frieden durch Einmischung? Der Schrecken des Krieges und die (Ohn)Macht der internationalen Gemeinschaft (La paix par l'intervention? L'horreur de la guerre et l'(im)puissance de la communauté internationale), Dietz Taschenbuchverlag, Bonn-Dietz 1993, pp. 105-122.
- Herzog, R. Allocution du Président fédéral Roman Herzog devant la Führungsakademie de la Bundeswehr à Hambourg, Bundespräsidialamt, Bonn, 11 décembre 1996.
- HMSO, Inspector General Doctrine Wider Peacekeeping, dans : Royal United Services Institute for Defence Studies, vol. 141, n° 1, Whitehall, Londres 1996, pp 45-50.
- Hippler, J. Krieg und Chaos. Irreguläre Kriegführung und die Schwierigkeiten externer Interventionen (La guerre et le chaos. La guerre irrégulière et les difficultés d'une intervention extérieure), dans : Matthies, V. (éd.), Frieden durch Einmischung? Der Schrecken des Krieges und die (Ohn)Macht der internationalen Gemeinschaft (La paix par l'intervention? L'horreur de la guerre et l'(im)puissance de la communauté internationale), Dietz Taschenbuchverlag, Bonn-Dietz 1993, pp. 139-154.

- Id. Das langsame Austrocknen des humanitären Interventionismus (La sclérose de l'interventionisme humanitaire), dans : Debiel, T., Nutschler, F., (éd.), Der neue Interventionismus, Humanitäre Einmischung zwischen Anspruch und Wirklichkeit (Le nouvel interventionnisme. L'intervention humanitaire entre desir et réalité), Stiftung Entwicklung und Frieden, Dietz Verlag, Bonn 1996, pp. 77-102.
- Hoagland, J. An Unintended Outcome in Bosnia Will Have to Be Prevented, dans : International Herald Tribune, 25 mars 1996.
- IAP Der Balkan-Konflikt (Le conflit dans les Balkans), dans : Sicherheitspolitik, IAP, Unabhängiger Informations- und Hintergrunddienst, n° 2, Bonn 1995, pp. 6-9.
- Id. Der Balkan-Konflikt (2), dans : Sicherheitspolitik, IAP, Unabhängiger Informations- und Hintergrunddienst, n° 7, Bonn 1995, pp. 7-9.
- Id. Der Balkan-Konflikt (3), dans : Sicherheitspolitik, IAP, Unabhängiger Informations- und Hintergrunddienst, n° 12, Bonn 1995, pp. 7-9.
- Id. Der Balkan-Konflikt (4), dans : Sicherheitspolitik, IAP, Unabhängiger Informations- und Hintergrunddienst, n° 1, Bonn 1996, pp. 4-9.
- Id. Der Balkan-Konflikt (5), dans : Sicherheitspolitik, IAP, Unabhängiger Informations- und Hintergrunddienst, n° 2, Bonn 1996, p. 6.
- Id. Der Balkan-Konflikt (6), dans : Sicherheitspolitik, IAP, Unabhängiger Informations- und Hintergrunddienst, n° 4, Bonn 1996, pp. 6-7.
- Id. Der Balkan-Konflikt (7), dans : Sicherheitspolitik, IAP, Unabhängiger Informations- und Hintergrunddienst, n° 8, Bonn 1996, pp. 6-7.
- Id. Der Balkan-Konflikt (8), dans : Sicherheitspolitik, IAP, Unabhängiger Informations- und Hintergrunddienst, n° 3, Bonn 1997, pp. 8-9.

- Id. Der Balkan-Konflikt (X), dans : Sicherheitspolitik, IAP, Unabhängiger Informations- und Hintergrunddienst, n° 11, Bonn 1997, pp. 8-9.
- Inacker, M. J. Gegenüber Serbien ist die NATO militärisch nicht handlungsfähig (Vis-à-vis de la Serbie, l'OTAN est militairement impuissante), dans : Der Spiegel, n° 34, 1992, pp. 130-135.
- Ivanovic, M. Country Survey III : Federal Republic of Yugoslavia, dans : Defence and Peace Economics, vol. 7, 1996, pp. 253-270.
- Jane`s Information Group Ltd. Holbrooke`s Balkan imbroglio, dans : Foreign Report, United Kingdom, 22 février 1996. pp. 1-3.
- Kaiser, K., Maull, H. (éd.) Deutschlands neue Aussenpolitik (La nouvelle politique étrangère de l'Allemagne), Verlag Oldenbourg, Munich, 1995.
- Kalnoky, B. Eine Präsidentin, die um ihr Leben fürchten muß. Wer regiert die bosnischen Serben? (Une présidente qui doit craindre pour sa vie. Qui gouverne les Serbes bosniaques?), dans : Die Welt, 12 août 1997, p. 3.
- Id. „Machtkampf“ der Serben oder Offensive des Westens? Die Schlacht gegen Karadzic läuft unter dem Motto „Getrennt marschieren, vereint zuschlagen“ ("Lutte pour le pouvoir" entre Serbes ou offensive occidentale? La bataille contre Karadzic est menée sous la devise "Marcher séparément, frapper ensemble"), dans : Die Welt, 10 septembre 1997.
- Karadi, M., Klingenberg, K. Auf den Trümmern der `Neuen Weltordnung´. Das Scheitern von UNO und NATO im Balkankrieg (Sur les décombres du "nouvel ordre mondial". L'échec de l'ONU et de l'OTAN dans la guerre des Balkans), dans : Sicherheit und Frieden, n° 1/95 Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden 1995, pp. 16-23.
- Keller, U. UN-Friedenstruppen. Das erfolgreiche Instrument der Vereinten Nationen , Beiträge zur Konfliktforschung (Les forces de paix de l'ONU. L'instrument efficace des Nations Unies, Contributions à la recherche sur les conflits), n° 4, 1988.
- Kind, C. Krieg auf dem Balkan, Der jugoslawische Bruderstreit: Geschichte, Hintergründe, Motive (La

- guerre dans les Balkans, La guerre fratricide yougoslave : histoire, dessous, motifs), Schöningh Verlag, Paderborn 1994.
- Id. Macht und Moral im Jugoslawienkonflikt (Pouvoir et éthique dans le conflit yougoslave), dans : Politische Meinung, Jahrgang 41, 5 mai 1996, pp. 5-10.
- Kinkel, K. Noch ist Bosnien vom inneren Frieden weit entfernt. Das Abkommen von Dayton ein Jahr danach (La Bosnie est encore loin de la paix intérieure. Les accords de Dayton un an après), dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, 21 novembre 1996.
- Krause, J. Die Kriege im ehemaligen Jugoslawien und die Suche nach einer neuen internationalen Ordnung (Les guerres en ex-Yougoslavie et la recherche d'un nouvel ordre international), Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik e.V., Bonn 1995.
- Krizan, M. Zerschlagene Hoffnungen. Das Abkommen von Dayton und Paris und die Zukunft des Balkans (Espoirs fragiles. Les accords de Dayton et Paris et l'avenir des Balkans), dans : Osteuropa, 4 avril 1996, pp. 315-330.
- Kühne, W. (éd.) Blauhelme in einer turbulenten Welt (Les casques bleus dans un monde turbulent), Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden 1993.
- Id. Die Friedenssicherung der Vereinten Nationen in der Krise (La politique de préservation de la paix des Nations Unies dans la crise), dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, n° 2/1994, Bonn 1994, pp. 18-27.
- Id. (éd.) Winning the Peace, Concept of Lessons Learned of Post-Conflict Peacebuilding, International Workshop, Berlin, July 4-6, 1996, Stiftung Wissenschaft und Politik, Ebenhausen 1996.
- Küppers, B. Dayton nicht nur abhaken, sondern umsetzen (Ne pas mettre une croix sur Dayton, mais le mettre en œuvre), dans : Süddeutsche Zeitung, n° 209, 11 septembre 1997, p. 4.
- Lemberg, H. Ethnische Säuberungen: ein Mittel zur Lösung von Nationalitätenproblemen? (Épurations ethniques : un moyen pour résoudre des problèmes de

nationalité?), dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, B46/1992, pp. 27-38.

Lemke, H.-D.

Regionale Stabilisierung durch Rüstungskontrolle: Erste Resultate, verbleibende Aufgaben (Stabilisation régionale par la maîtrise des armements : Premiers résultats, tâches à accomplir), dans : Calic, M. J. (éd.), Friedenskonsolidierung im ehemaligen Jugoslawien: Sicherheitspolitische und zivile Aufgaben (La consolidation de la paix en ex-Yougoslavie : les missions tant en matière de politique de sécurité que civiles), Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP S 413, Ebenhausen, novembre 1996, pp. 55-62.

Lezzi, B.

Die demokratische Kontrolle der Streitkräfte in Bosnien-Herzegowina (Le contrôle démocratique des forces armées en Bosnie-Herzégovine), dans : Calic, M. J. (éd.), Friedenskonsolidierung im ehemaligen Jugoslawien: Sicherheitspolitische und zivile Aufgaben (La consolidation de la paix en ex-Yougoslavie : les missions tant en matière de politique de sécurité que civiles), Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP S 413, Ebenhausen, novembre 1996, pp. 49-54.

Liese, A.

Friedenskonsolidierung bei internen Konflikten: die Rolle der Vereinten Nationen in Kambodscha (La consolidation de la paix dans des conflits internes : le rôle des Nations Unies au Cambodge), AFES PRESS, Report n° 58, Arbeitsgruppe Friedensforschung und Europäische Sicherheit, Mosbach 1996.

Lightburn, D.

Die NATO und die Aufgabe multifunktionaler Friedensmissionen (L'OTAN et le rôle des missions de paix multifonctionnelles), dans : NATO-Brief, Jahrgang 44, n° 2, Bruxelles, mars 1996, pp. 10-14.

Lutz, D. S.

Interventionen - Krieg als Ultima ratio? Welche Folgen eine „Operation Balkansturm“ hätte (Interventions – la guerre, raison ultime? Quelles seraient les conséquences d'une opération "Tempête des Balkans"), dans : Rathfelder, E. (éd.), Krieg auf dem Balkan (La guerre dans les Balkans), Rowohlt, Hamburg 1992, pp. 90-103.

Lüdeke, A.

„Die Rolle der EG/EU im Balkankonflikt (1991-1994). Europa auf dem Weg zu einer Gemeinsamen

- Außen- und Sicherheitspolitik?“ („Le rôle de la Communauté / l'Union Européenne dans le conflit des Balkans (1991-1994). L'Europe sur le chemin d'une politique étrangère et de sécurité commune?“), Magisterarbeit (Mémoire de maîtrise), Université de Hambourg, Hambourg 1996.
- Malkoc, J. Der Aufbau der Civil Society in Bosnien-Herzegowina (La construction d'une société civile en Bosnie-Herzégovine), dans : Calic, M. J. (éd.), Friedenskonsolidierung im ehemaligen Jugoslawien: Sicherheitspolitische und zivile Aufgaben (La consolidation de la paix en ex-Yougoslavie : les missions tant en matière de politique de sécurité que civiles), Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP S 413, Ebenhausen, novembre 1996, pp. 97-105.
- Mappes-Niediek, N. Konfliktpotentiale in der bosnischen Föderation (Les potentiels de conflits au sein de la fédération bosniaque), dans : Calic, M. J. (éd.), Friedenskonsolidierung im ehemaligen Jugoslawien: Sicherheitspolitische und zivile Aufgaben (La consolidation de la paix en ex-Yougoslavie : les missions tant en matière de politique de sécurité que civiles), Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP S 413, Ebenhausen, novembre 1996, pp. 115-121.
- Id. Vorbestimmt (Prédestiné), dans : Die Zeit, n° 38, 12 septembre 1997.
- Matthies, V. (éd.) Frieden durch Einmischung? Der Schrecken des Krieges und die (Ohn)Macht der internationalen Gemeinschaft (La paix par l'intervention? L'horreur de la guerre et l'(im)puissance de la communauté internationale), Dietz Taschenbuchverlag, Bonn-Dietz 1993.
- Id. Immer wieder Krieg? Eindämmen - beenden - verhüten? Schutz und Hilfe für die Menschen (Toujours la guerre? Endiguer – terminer – prévenir? Protection et aide pour les hommes), Leske und Budrich, Opladen 1994.
- Id. Zuschauen oder Eingreifen? (Être spectateur ou acteur?), dans : Der Bürger im Staat, n° 1/1995, pp. 37-41.

- Id. (éd.) Vom Krieg zum Frieden - Kriegsbeendigung und Friedenskonsolidierung (De la guerre à la paix – mettre fin à la guerre et consolider la paix), Schriftenreihe des wissenschaftlichen Forums für internationale Sicherheit e.V., Édition Temmen, Brême 1995.
- Id. Der Transformationsprozeß vom Krieg zum Frieden - ein vernachlässigtes Forschungsfeld (Le processus de transformation de la guerre en paix – un domaine de recherche négligé), dans : Vom Krieg zum Frieden - Kriegsbeendigung und Friedenskonsolidierung (De la guerre à la paix –mettre fin à la guerre et consolider la paix), Schriftenreihe des Wissenschaftlichen Forums für internationale Sicherheit e.V., Édition Temmen, Brême 1995, pp. 8-38.
- Id. Vom reaktiven Krisenmanagement zur präventiven Konfliktbearbeitung? (De la gestion réactive des crises à la maîtrise préventive des conflits), dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, B 33-34/96, Bundeszentrale für politische Bildung, Bonn, 9 août 1996.
- McGeary, J. Face to Face with Evil, dans : Time, 13 mai 1996, pp. 20-25.
- Menkhaus, K. Einfrieren, vermitteln, Staatszerfall stoppen? Grenzen der Friedens erzwingung von außen (Geler, intervenir en médiateur, arrêter la désintégration de l'État? Les limites de l'imposition de la paix de l'extérieur), dans : Der Überblick, n° 2, Hambourg 1995, pp. 11-14.
- Meron, T. Answering for War Crimes, Lessons Learned from the Balkans, dans : Foreign Affairs, vol. 46, n° 1, New York, USA, janvier/février 1997.
- Moniac, R. Von IFOR zu SFOR (De IFOR à SFOR), dans : Die Welt, 20 décembre 1996, p. 4.
- Munziger Archiv IH, Länder Aktuell (Manuel international, Actualités des pays), 23/95, Jugoslawien: Soziales und Kultur (La Yougoslavie: vie sociale et culturelle), Archiv für publizistische Arbeit, Internationales Handbuch, Ravensburg/Württ., 1995, pp. 1-8.
- Id. IH, Länder Aktuell (Manuel international, Actualités des pays), 23/95, Jugoslawien: Wirtschaft (La Yougoslavie : Économie), Archiv für publizistische

- Arbeit, Internationales Handbuch, Ravensburg/Württ., 1995, pp. 1-9.
- Mutz, R. An den Verhandlungstisch gezwungen? Legenden über das Kriegsende in Jugoslawien (Contraint de négocier? Des légendes sur la fin de la guerre en Yougoslavie), dans : Sicherheit und Frieden, n° 2/96, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden 1996, pp. 124-126.
- Id. Der verschleppte Frieden - Europas Versagen auf dem Balkan (La paix retardée – l'échec de l'Europe dans les Balkans), dans : Frankfurter Rundschau, 13 juin 1996, p. 12.
- Münch, P. Bosniens letzte Chance (La dernière chance pour la Bosnie), dans : Süddeutsche Zeitung, 6 juin 1997, p. 4.
- Id. Riskanter Dauerauftrag (Mission permanente à risques), dans : Süddeutsche Zeitung, 16 octobre 1997, p. 4.
- Naumann, K. Die bisherigen Nato-Soldaten müssen bereit sein, die neuen Mitglieder zu verteidigen (Les anciens militaires de l'OTAN doivent être prêts à défendre les nouveaux membres), dans : Welt am Sonntag, n° 23, 8 juin 1997, p. 39.
- Neville-Jones, P. Dayton, IFOR and Alliance Relations in Bosnia, dans : Survival, International Institute for Strategic Studies, vol. 38, n° 4, Londres, hiver 1996-97, pp. 45-65.
- Nowak, M. Beyond 'Bookkeeping': Bringing human rights to Bosnia, dans : The World Today, The Royal Institute of International Affairs, vol. 52, n° 4, Londres, avril 1996, pp. 102-105.
- Nicholls, D., V. Bosnia : UN and NATO, dans : Royal United Services Institute for Defence Studies, vol. 141, n° 1, Whitehall, Londres 1996, pp. 31-36.
- Oeter, S. Jugoslawien und die Staatengemeinschaft. Die Normalität der Barberei und das Problem der (präventiven) Konfliktdiplomatie (La Yougoslavie et la communauté internationale. La normalité de la barbarie et le problème de la diplomatie (préventive) des conflits), dans : Kritische Justiz, n° 29, 1996, pp. 15-36.

- S.A. „Kinkel erinnert an die Erfolge der Vereinten Nationen. Nicht alle Rückschläge sind von den UN zu verantworten“ / Reform der Institutionen („Kinkel rappelle les succès des Nations Unies. Tous les revers ne peuvent pas être imputés à l'ONU“ / La réforme des institutions), dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, n° 226, 28 septembre 1995.
- S.A. General Framework Agreement for Peace in Bosnia and Herzegovina, Dayton/Paris, 14 décembre 1995.
- S.A. Mit flächendeckender Präsenz Sicherheit bieten, Gespräch mit General Carstens im NATO-Hauptquartier Europa (Assurer la sécurité par une présence sur tout le territoire, entretien avec le général Carstens au quartier général de l'OTAN pour l'Europe), dans : Neue Zürcher Zeitung und schweizerisches Handelsblatt, Édition 101, mai 1996, pp. 7-8.
- S.A. Humanitäre Forderungen an Bosnien (Demandes humanitaires à l'adresse de la Bosnie), dans : Neue Zürcher Zeitung, n° 285, 6 décembre 1996.
- S.A. OSZE-Tätigkeitsbericht (Rapport sur les activités de l'OSCE), dans : Österreichische Militärische Zeitschrift, vol. 35, n° 1, janvier/février 1997, pp. 73-82.
- S.A. Abschreckung vor Ort. Wie lange müssen die SFOR-Truppen den Frieden in Bosnien sichern? Länger als geplant, befürchtet die NATO (Dissuasion sur place. Combien de temps les unités de la SFOR doivent-elles rester en Bosnie pour préserver la paix? Plus longtemps que prévu, craint l'OTAN), dans : Der Spiegel, n° 23, 2 juin 1997, pp. 46-47.
- S.A. Verwirrung vor den Lokalwahlen in Bosnien. Hektische Verhandlungen - überraschende Entscheidungen (Confusions avant les élections locales en Bosnie. Négociations précipitées – décisions surprenantes), dans : Neue Zürcher Zeitung, n° 212, 12 septembre 1997, p. 1.
- S.A. Rückschlag für die Karadzic-Partei in Bosnien (Revers pour le parti de Karadzic en Bosnie), dans : Neue Zürcher Zeitung, n° 216, 18 septembre 1997, p. 4.

- S.A. Ein vorläufiger trügerischer Friede, zur Lage auf dem Balkan (Une paix provisoire et trompeuse, sur la situation dans les Balkans), dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, n° 216, 19 septembre 1997.
- S.A. Schlee hofft auf Einigung mit der serbischen Führung (Schlee espère un accord avec la direction serbe), dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, n° 222, 22 septembre 1997, p. 5.
- S.A. Ungeliebte Flüchtlinge in Banja Luka. Lokale Machthaber gegen eine ethnische Durchmischung (Des réfugiés malaimés à Banja Luka. Les chefs locaux sont contre le mélange ethnique), dans : Neue Zürcher Zeitung, n° 221, 24 septembre 1997, p. 5.
- S.A. Skandal im bosnischen Parlament. Serbe trotz angeblicher Kriegsverbrechen gewählt (Scandale au Parlement bosniaque. Un présumé criminel de guerre serbe élu), dans : Süddeutsche Zeitung, n° 226, 1^{er} octobre 1997, p. 12.
- S.A. Land der Apartheid (Pays d'apartheid), dans : Der Spiegel, n° 43, 20 octobre 1997, p. 194.
- S.A. „Subtile Art der Teilung Bosniens“ (Division subtile de la Bosnie), dans : Süddeutsche Zeitung, n° 259, 29 octobre 1997, p. 8.
- Oschlies, W. Einführung oder: Jugoslawien - Nekrolog auf ein unsterbliches Land (Introduction, ou : la Yougoslavie – nécrologue d'un pays immortel), dans : Rathfelder, E. (éd.), Krieg auf dem Balkan (La guerre dans les Balkans), Rowohlt, Hambourg 1992, pp. 13-44.
- Paasch, R. Mehrheit in der Stadt der Gegner. Im bosnischen Srebrenica gewannen Moslems die Wahl (La majorité dans la ville des adversaires. Dans la ville bosniaque de Srebrenica, les Musulmans ont gagné le scrutin), dans : Frankfurter Rundschau, n° 235, 10 octobre 1997, p. 2.
- Pfaff, W. No Peace in Bosnia with Karadzic and Mladic on the Loose, dans : International Herald Tribune, 23 mai 1996.
- Pfaffenholz, T. „Die Waffen nieder!“ Konzepte und Wege der Kriegsbeendigung („À bas les armes!“ Concepts et voies pour mettre un terme à la guerre), dans : Matthies, V. (éd.), Frieden durch Einmischung? Der

- Schrecken des Krieges und die (Ohn)Macht der inter-nationalen Gemeinschaft (La paix par l'intervention? L'horreur de la guerre et l'(im)puissance de la communauté internationale), Dietz Taschenbuchverlag, Bonn-Dietz 1993, pp. 57-68.
- Id. Vermittlung - Kriegsbeendigung und Konfliktregelung durch friedliche Einmischung (Médiation – Mettre fin à la guerre et gérer des conflits par une intervention pacifique), dans : Matthies, V. (éd.), Vom Krieg zum Frieden - Kriegsbeendigung und Friedenskonsolidierung (De la guerre à la paix – mettre fin à la guerre et consolider la paix), Schriftenreihe des wissenschaftlichen Forums für internationale Sicherheit e.V., Édition Temmen, Brême 1995, pp. 39-56.
- Plate, B. Bosnien - Bewährungsprobe der OSZE für die künftige Sicherheitsordnung in Europa (La Bosnie – l'OSCE mise à l'épreuve dans l'établissement la mise en place d'un nouvel ordre de sécurité en Europe), dans : Dayton: Perspektiven europäischer Sicherheit (Dayton : perspectives de la sécurité européenne), Stiftung Wissenschaft und Politik, SWP, n° 2946, Ebenhausen 1996, pp. 53-59.
- Portillo, M. Bosnia - Implementing the Peace Agreement, dans : Royal United Services Institute for Defence Studies, vol. 141, n° 1, Whitehall, Londres 1996, pp. 27-30.
- Powell, C. Die Ziele müssen klar sein. Warum die Amerikaner keine Kampfseinheiten auf den Balkan schicken (Les objectifs doivent être clairs. Pourquoi les Américains n'envoient pas d'unités de combat dans les Balkans), dans : Die Zeit, n° 43, 16 octobre 1992, p. 16.
- Pries, K. SFOR-Truppen schalten Serbische Sender ab. NATO-Minister begrüßen Militäraktion in Bosnien (Les unités de la SFOR ferment les stations d'émission serbes. Les ministres de l'OTAN saluent l'action militaire en Bosnie), dans : Frankfurter Rundschau, n° 229, 2 octobre 1997, p. 1.
- Raffone, P. Der Weg nach Dayton. Diplomatische Stationen eines Friedensprozesses (Le chemin vers Dayton. Etapes diplomatiques d'un processus de paix), dans : Blätter für deutsche und internationale Politik, n° 2/96, Bonn 1996, pp. 231-240.

- Id. International Criminal Justice and Post-Conflict Peace-Building in the Former Yugoslavia, dans: Calic, M. J. (éd.), Friedenskonsolidierung im ehemaligen Jugoslawien: Sicherheitspolitische und zivile Aufgaben (La consolidation de la paix en ex-Yougoslavie : les missions tant en matière de politique de sécurité que civiles), Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP S 413, Ebenhausen, novembre 1996, pp. 89-96.
- Rathfelder, E. (éd.) Krieg auf dem Balkan (La guerre dans les Balkans), Rowohlt, Hambourg 1992.
- Id. Die bosnische Tragödie (La tragédie bosniaque), dans : Rathfelder, E., (éd.), Krieg auf dem Balkan (La guerre dans les Balkans), Rowohlt, Hambourg 1992, pp. 45-77.
- Reißmüller, J. G. Wie verliebt in Frau Plavsic (Comme s'il était amoureux de Madame Plavsic), dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, 24 juillet 1997.
- Reuter, J. Jugoslawien: Versagen der internationalen Gemeinschaft? (La Yougoslavie : un échec de la communauté internationale?), dans : Matthies, V. (éd.), Frieden durch Einmischung? Der Schrecken des Krieges und die (Ohn)Macht der internationalen Gemeinschaft (La paix par l'intervention? L'horreur de la guerre et l'(im)puissance de la communauté internationale), Dietz Taschenbuchverlag, Bonn-Dietz 1993, pp. 171-183.
- Reuter, dpa, AFP Zum Schutz Sarajevos setzen UN-Einheiten der Schnellen Eingreiftruppe in Marsch (Pour protéger Sarajevo, l'ONU déploie des unités de la Force d'action rapide), dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, 23 juillet 1995.
- Rowold, M. USA bleiben in Bosnien präsent. Nach Auslaufen des SFOR-Mandats im Juni 1998 - Engagement jedoch in veränderter Form (Les États-Unis resteront en Bosnie. Après la fin du mandat SFOR en juin 1998, l'engagement prendra une nouvelle forme), dans : Die Welt, 26 septembre 1997.
- Rüb, M. Bei den Abschlusskundgebungen geben sich alle Parteien siegessicher (Lors des dernières manifestations avant les élections, tous les partis politiques semblent sûrs de leur victoire), dans :

- Frankfurter Allgemeine Zeitung, n° 216, 16 septembre 1996, p. 16.
- Id. 19 sogenannte „grüne Routen“ werden zu Sackgassen für die Bosniaken (19 des dites "routes vertes" deviennent des impasses pour les Bosniaques), dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, n° 217, 17 septembre 1996, p. 3.
- Id. In Bosnien gibt es bis heute keine Bewegungsfreiheit (En Bosnie, il n'y a toujours pas de liberté de mouvement), dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, n° 219, 19 septembre 1996, p. 3.
- Id. In Bosnien-Herzegovina die ersten Kommunalwahlen seit sieben Jahren (Les premières élections communales depuis sept ans en Bosnie-Herzégovine), dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, n° 213, 13 septembre 1997, p. 4.
- Id. Unvereinbare Vorstellungen von demokratischen Prozessen (Des idées incompatibles en matière de processus démocratiques), dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, n° 213, 13 septembre 1997.
- Id. „Jedes Volk hat seine eigene Partei, also wähle ich unsere“ („Chaque peuple a son propre parti politique, donc, je vote pour le nôtre“), dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, n° 214, 15 septembre 1997, p. 6.
- Id. Ungereimtheiten nach den Kommunalwahlen, in bosnischen Gemeinden muss der Wille der Wähler nun verwirklicht werden (Situation confuse après les élections communales, dans les communes bosniaques, il faut maintenant concrétiser la volonté des électeurs), dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, 14 octobre 1997, p. 6.
- Rudolf, P. Bosnien: Die USA als Europäische Ordnungsmacht (La Bosnie : Les États-Unis comme gardien de la paix en Europe), dans : Dayton: Perspektiven europäischer Sicherheit (Dayton: les perspectives de la sécurité européenne), Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP nr. 2946, Ebenhausen, février 1996, pp. 67-71.
- Rühl, L. Die NATO in Bosnien. Das atlantische Bündnis hat sich als taugliches Instrument internationaler

- Sicherheitspolitik erwiesen (L'OTAN en Bosnie. L'Alliance atlantique a fait ses preuves comme instrument approprié d'une politique de sécurité internationale), dans : Die Politische Meinung, Édition 41, n° 3, 1996, pp. 41-46.
- Rummel, R. Die EU oder was kommt nach Dayton? Ordnungsmacht oder Hilfsorganisation (L'Union Européenne ou l'après-Dayton? Gardien de la paix ou organisation humanitaire), dans : Dayton: Perspektiven Europäischer Sicherheit (Dayton : les perspectives de la sécurité européenne), Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP, n° 2946, Ebenhausen, février 1996, pp. 60-66.
- Schäfer, H. Welcome Address, dans : Kühne, W. (éd.) Winning the peace. Concept of Lessons Learned of Post-Conflict Peacebuilding, International Workshop, Berlin, July 4-6, 1996, Stiftung Wissenschaft und Politik, Ebenhausen 1996, pp. xxx-xxxii.
- Schear, J. A. Bosnia's Post Dayton Traumas, in: Foreign Policy, vol. 104, New York, USA, 1996, pp. 87-101.
- Schlichte, K. Das Kriegsgeschehen 1995. Daten und Tendenzen der Kriege und bewaffneten Konflikte im Jahr 1995 (Les événements de guerre en 1995. Données et tendances des guerres et des conflits armés de l'année 1995), Forschungsstelle Kriege, Rüstung und Entwicklung, Hambourg 1995.
- Schmidt-Häuer, C. Letzter Tango (Le dernier Tango), dans : Die Zeit, n° 30, 18 juillet 1997, p. 1.
- Id. Scheidung auf Serbisch (Divorce serbe), dans : Die Zeit, n° 34, 15 août 1997, pp. 9-10.
- Seidel Stiftung e.V. Chronologische Übersicht über die UN-Resolutionen zum Konflikt im ehemaligen Jugoslawien (Chronologie des résolutions onusiennes sur le conflit en ex-Yougoslavie), Hans Seidel Stiftung e.V., Bonn 1996.
- Senghaas, D. (éd.) Frieden machen (Faire la paix), Suhrkamp, Francfort-sur-le-Main 1997.
- Sica, M. The role of the OSCE in the former Yugoslavia after the Dayton Peace Agreement, dans : Helsinki Monitor, vol. 7, Helsinki 1996, pp. 5-12.

- Simic, P. The Bosnian Endgame, Institute of international Politics and Economics, Belgrade, dans : Review of international Affairs, vol. XLVII 1048, Londres, 15 septembre 1996, pp. 3-12.
- Smith, L. IFOR : Half-Way through the mandate, dans : Royal United Service Institute for Defence Studies, vol. 141, n° 8, Whitehall, Londres 1996, pp. 13-17.
- Id. Die Stützpfeiler des Friedens in Bosnien (Les piliers de la paix en Bosnie), dans : NATO-Brief, Jahrgang 44, n° 4, Bruxelles, juillet 1996, pp. 11-16.
- Smutek-Riemer, A. Die Krise des Krisenbegriffes, Worthülse oder hilfreiches Konzept im Rahmen der Sicherheitspolitik (La crise du terme "crise", concept vidé de sens ou concept utile dans le cadre de la politique de sécurité), dans : Österreichische Militärische Zeitschrift, N° 3, 1995, pp. 275-284.
- Solana, J. Bosnia : A Defining Moment for NATO, dans : International Herald Tribune, 29 décembre 1995.
- Id. Warum wir in Bosnien durchhalten müssen, (Pourquoi nous devons tenir en Bosnie) dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, n° 241, 17 octobre 1997, p. 5.
- Sommer, D. Wacht am Rande des Abgrunds (La garde au bord du gouffre), dans : Truppenpraxis / Wehrausbildung, n° 10/1997, octobre 1997, pp. 634-640.
- Sommer, T. Dem Frieden eine Chance (Une chance pour la paix), dans : Die Zeit, n° 39, 20 septembre 1996.
- Id. Wieder Krieg in Bosnien? (A nouveau la guerre en Bosnie?), dans : Die Zeit, n° 34, 15 août 1997, p. 6.
- Id. Bosnisches Roulette (Roulette bosniaque), dans : Die Zeit, n° 36, 29 août 1997, p. 7.
- Stein, E. Fehlkalkulation (Erreur de calcul), dans : Handelsblatt, 18 novembre 1996.
- Stiftung Wissenschaft und Politik Dayton: Perspektiven europäischer Sicherheit (Dayton : les perspectives de la sécurité européenne), Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP, n° 2946, février 1996.
- Stojanovic, R. The Nature of War in Croatia and Bosnia, Faculty of Law, Belgrade, dans : Review of international

- UN, Public Information Office United Nations Publication 1995, New York, Department of Public Information, NY 10017, 1995.
- UN, Press and Public Inf. Office UNPROFOR Facts, Zagreb, Croatia, 5 janvier 1995, pp. 1-14.
- Vetschera, H. et Smutek-Riemer, A. „Signale“ zur Früherkennung von krisenhaften Entwicklungen. Am Beispiel der Entwicklung zur Jugoslawienkrise („Signaux“ pour le dépiage précoce de crises. L'exemple du développement des crises en Yougoslavie), dans : Österreichische Militärische Zeitschrift, vol. 31, n° 1, 1993, pp. 17-25.
- Vetschera, H. Vertrauens- und sicherheitsbildende Maßnahmen im Rahmen der OSZE (Les mesures de confiance et de sécurité dans le cadre de l'OSCE), dans : Calic, M. J. (éd.), Friedenskonsolidierung im ehemaligen Jugoslawien: Sicherheitspolitische und zivile Aufgaben (La consolidation de la paix en ex-Yougoslavie : les missions tant en matière de politique de sécurité que civiles), Stiftung Wissenschaft und Politik, Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP S 413, Ebenhausen, novembre 1996, pp. 63-73.
- Vollmer, J. Dayton - eine Pax Americana (Dayton – une paix américaine), dans : Europäische Rundschau, Édition 96/2, Vienne 1996, pp. 3-12.
- Vukovic, Z. Wie Tito die Bewohner seines Hauses unter Kontrolle hielt (Comment Tito a su tenir les habitants de sa maison), dans : Frankfurter Rundschau, 29 février 1996.
- Wallich, C. Worldbank, dans : Bugajski, J., et al. (éd.), Policy Forum : Bosnia after the troops leave, dans : Washington Quarterly, vol. 19, 1996, pp. 81-86.
- Winter, M. USA wollen Einsatz in Bosnien ausdehnen (Les États-Unis veulent élargir l'opération en Bosnie), dans : Frankfurter Rundschau, n° 223, 25 septembre 1997, p. 1.
- Zucconi, M. The European Union and the Reconstruction of Bosnia and Herzegovina, dans : Calic, M. J. (éd.), Friedenskonsolidierung im ehemaligen Jugoslawien: Sicherheitspolitische und zivile Aufgaben (La consolidation de la paix en ex-Yougoslavie : les missions tant en matière de politique de sécurité que civiles), Stiftung Wissenschaft und Politik,

Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, SWP 413, Ebenhausen, novembre 1996, p. 77-81.

Zumach, A.

Jeder gegen Jeden (Chacun contre tous, tous contre chacun), dans : Die Woche, 31 juillet 1995.

Id.

Dayton - Kein Synonym für Frieden (Dayton – Pas de synonyme pour la paix), dans : Vereinte Nationen, 45. Jahrgang, n° 1, Deutsche Gesellschaft für die Vereinten Nationen, Bonn, février 1997, pp. 9-14.